BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4014 du Vendredi 30 Octobre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

80 ANS DU MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

Denis Sassou-Nguesso demande que l'Afrique soit associée aux décisions de la planète

(P.3)

VIE POLITIQUE NATIONALE

Plusieurs partis de l'opposition écartés

(P.5)

CÔTE D'IVOIRE

Tensions à l'approche de la présidentielle

(P.7)

COMMÉMORATION

Une célébration eucharistique pour les 80 ans du Manifeste de Brazzaville

Le Nonce et les Evêques du Congo (P.9)

Editorial

Trouble

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION DU RC BOUENZA

Rostand Niari Passi élu président fédéral

(P.16)

RECONNAISSANCE

M. Armand Guy Richard NDINGA-OKOSSA tire son chapeau à un homme de cœur

Ingénieur de son état, Armand Guy Richard NDINGA-OKOSSA a perdu la vue avant de n'avoir intégré le monde du travail. Malgré son handicap, ce dernier compte actuellement parmi les salariés de la Fonction publique. Il occupe le poste de secrétaire adjoint au Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Dans le cadre de la Société civile, il est membre du Comité de pilotage de l'ONG Viens et Vois et président de la Commission de contrôle et d'évaluation du Comité paralympique congolais. A travers cette évocation, ce dernier exprime sa profonde reconnaissance au Président de la République Denis Sassou-N'Guesso, pour sa bonne gestion de la problématique du handicap au Congo, dont il est l'un des heureux bénéficiaires.

Armand Guy R. Ndinga-Okossa

Après «*mon admission au baccalauréat série D au lycée de la Révolution, j'ai bénéficié d'une bourse d'études de l'Etat congolais, qui m'a permis d'aller étudier en République socialiste de l'Ouzbékistan. A l'issue d'un cycle de six ans dans la filière Economie et organisation des entreprises agricoles, j'ai réussi à obtenir le diplôme d'ingénieur agroéconomiste. Revenu au pays au mois d'avril 1990, je me suis retrouvé en situation de diplômé sans emploi. Pendant quelques années, j'ai dispensé des cours à l'Institut de la jeunesse, en qualité d'enseignant vacataire. Au cours de cette période, mon état de santé s'est progressivement dégradé, jusqu'au point de perdre totalement la vue en 1997. Dès lors, je suis entré dans un cycle infernal de souffrances. Toutefois, Dieu m'a fait grâce d'avoir un enfant en 2005. En 2008, j'ai rejoint le groupe de personnes vivant avec handicap (PVH) qui revendiquait l'emploi, après avoir été informé de cette initiative par mon oncle. Nos revendications ont abouti à l'intégration en 2009 de 58 PVH à la Fonction publique dont moi. J'ai commencé à exercer en octobre de cette année au Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables (CIREV), structure du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.*

Après cette intégration, une lueur d'espoir a commencé à renaître en moi. Ce, grâce à un homme de cœur j'ai cité le Président Denis Sassou-N'Guesso. Sa compassion aux personnes handicapées l'a amené à allouer un quota à cette catégorie de citoyens, à chaque campagne de recrutement des personnes à la Fonction publique. Nous sommes aujourd'hui nombreux qui autrefois menions une vie misérable parce que manquant d'emploi, à avoir bénéficié de la commisération du Chef de l'Etat. Si hier, acquérir un patrimoine matériel quelconque, faire un mariage relevaient de l'utopie pour les PVH, tout ceci est devenu réalité grâce à cet homme de cœur qui n'est autre que Denis Sassou-N'Guesso.

Merci papa pour tous ces bienfaits à notre endroit. Nous vous prions de continuer sur cette lancée. Notre vœu est de voir la jeunesse des PVH bénéficier d'une instruction adéquate et d'une formation qualifiante, afin de faciliter et de garantir son autonomie. Papa Denis Sassou-N'Guesso, homme de cœur que vous-êtes, nous voulons que vous puissiez faire de cette jeunesse des PVH, des hommes de valeur, tel que vous l'avez fait pour nous autres, leurs aînés. Ce vœu ne peut se matérialiser qu'à travers la construction d'institutions spécialisées, d'écoles inclusives, des centres de formation professionnelle et des installations sportives dans tous les départements du Congo, à l'image de celles que vous avez construites sur l'ensemble du territoire, à la faveur de la politique de la municipalisation accélérée.

Poignée de main entre le Président Denis Sassou-N'Guesso et Armand Guy Richard Ndinga-Okossa

La formation devrait prendre en ligne de compte, celle des animateurs de ces différentes structures. Nous pensons que c'est la meilleure manière de faciliter l'autonomie de cette couche vulnérable de la population congolaise.

Papa Denis Sassou-N'Guesso, nous souhaitons que la problématique de la PVH figure en bonne place dans votre projet de société, pour la prochaine élection présidentielle. Notre souhait est que votre oreille soit encore plus attentive, aux cris de cœur des leaders des associations des PVH, aux suggestions et aux avis du Conseil consultatif des PVH, une institution qui a vu le jour grâce à votre volonté. Papa Denis Sassou-N'Guesso, ma situation sociale actuelle est liée à la bonne gestion de la problématique du handicap. Tout en croyant une fois de plus à votre réélection à la magistrature suprême en 2021, je souhaite que pendant votre prochain mandat, vous puissiez élargir votre politique, afin de permettre à un plus grand nombre de citoyens vivant avec handicap, de bénéficier des fruits de celle-ci.

Nous voulons que l'on puisse nous apprendre à pécher et non à recevoir toujours du poisson. Ce statut d'éternel assisté est dégradant et nous relègue au second plan dans la société. Etant homme de cœur, vous le savez mieux que moi. Que Dieu vous bénisse. Qu'il vous accompagne et vous inspire davantage».

Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel: 00242 04 058 45 09

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'organisations de la Société Civile Sous Récipiendaires (SRs) pour la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial pour la lutte contre le Paludisme et le renforcement du système de santé en République du Congo.

Depuis 2018, la République du Congo bénéficie de l'appui financier du Fonds Mondial. Cet appui continue avec l'approbation de la note conceptuelle soumise par le Congo couvrant la période de Janvier 2021 à Décembre 2023. Catholic Relief Services (CRS) a été retenue comme Principal Récipiendaire (PR) par le Comité de Coordination National des subventions du Fonds mondial (CCN) pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention Paludisme. L'objectif de la subvention est de réduire la morbidité et mortalité liées au paludisme à travers des interventions dans les domaines suivants:

- La prise en charge des cas
- La distribution de MILDA en routine et en campagne
- La prévention du paludisme chez la femme enceinte à travers le Traitement Préventif Intermittent (TPIg),
- Le renforcement du système de santé à travers l'appui au système d'information sanitaire et à la santé communautaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention, CRS souhaite recruter trois organisations de la Société Civile comme sous-récipiendaires et partenaires de mise en œuvre. Chaque SR sera responsable d'une zone selon la répartition départementale suivante:

Zone 1: Brazzaville, Plateaux, Plateaux, Lekoumou
Zone 2: Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza
Zone 3: Cuvette-Ouest, Cuvette, Sangha, Likouala

Une organisation peut postuler pour une ou plusieurs zones géographiques de mise en œuvre. Cependant, elle ne peut être nommée que pour couvrir une seule zone.
Le formulaire de soumission des candidatures ainsi que les termes de référence détaillés de la présente manifestation d'intérêt peuvent être retirés gratuitement au Bureau de CRS près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, ou par email à Monsieur le Représentant Résident de CRS/RoC, email: bidcg@crs.org

Pour chaque soumission pour une zone géographique, les cinq lots de documents listés incluant le formulaire de soumission des candidatures et ses annexes, ainsi que les pièces administratives doivent parvenir à CRS sous pli fermé dans une seule enveloppe contenant cinq autres enveloppes (soit une enveloppe par lot) avec la mention «Manifestation d'intérêt SR, NFM 3», au secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique au plus tard le 11 Novembre 2020 à 13h00. Précisez la zone de soumission sur l'enveloppe. Une organisation qui postulera pour les trois zones devront donc soumettre trois enveloppes contenant chacune les cinq enveloppes de documents. L'ouverture des plis se fera lors d'un atelier de sélection la semaine du12 Novembre 2020 par le panel de sélection.

Les candidats ayant besoin de clarifications sur les termes de référence peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante: bidcg@crs.org en indiquant dans la ligne objet: «Manifestation d'intérêt SR, NFM3».

LIGHT CONSULTING SARL

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège Social: 116, Avenue Gouverneur Général Félix EBOUE, Immeuble R+3, 3ème étage, Mpila
B.P.: 1916, Brazzaville-République du Congo
RCCM CG-BZV-01-2018-B12-00014

Aux termes du procès-verbal des décisions des Associés statuant dans le cadre de l'Assemblée Générale à caractère mixte, en date du 1er octobre 2020, enregistré à Brazzaville (recette EDT La Plaine) le 26 octobre 2020, sous le numéro 3591, folio 195/1, il a notamment été décidé ce qui suit:
- la continuité de l'activité selon les dispositions de l'article 372 de l'acte uniforme OHADA ;
- la nomination de Monsieur Diallo MABIKANA PANDI en qualité de co-gérant de la société.

Dépôt du procès-verbal des décisions des Associés a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par procès-verbal de dépôt en date du 27/10/2020.

Pour avis,

Les Associés.

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers, 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718 Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE CENTRE INTERNATIONAL D'OPHTALMOLOGIE

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 12 Octobre 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 15 Octobre 2020, sous le folio 202/7 N° 682, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: CENTRE INTERNATIONAL D'OPHTALMOLOGIE SARL;
Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Capital: Dix millions (10 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de cent mille (100 000);
Siège social: 2, rue Loango, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Centre médical d'ophtalmologie.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur MANTOT Eric Alain;
RCCM: CC-PNR-01-2020-B12-00157 du 20 Octobre 2020.

Pour insertion légale

Maître Léole Marcelle KOMBO

80 ANS DU MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

Denis Sassou-Nguesso demande que l'Afrique soit associée aux décisions de la planète

La capitale du Congo, Brazzaville, a abrité du 27 au 28 octobre dernier un colloque international pour le 80e anniversaire du Manifeste de Brazzaville, Appel du général De Gaulle à la résistance contre l'Allemagne nazie pendant la Seconde guerre mondiale. Placées sous le thème: *«De Gaulle et Brazzaville, une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique»*, les festivités ont été patronnées par le Président Denis Sassou-Nguesso. Plusieurs Chefs d'Etat y ont pris part: le Président Idriss Deby Itno du Tchad; Félix Antoine Tshisekedi de la République Démocratique du Congo; Faustin Archange Touadera, de la République centrafricaine; Joseph Dion Ngute, Premier ministre camerounais; Rose Christian Ossouka, Premier ministre du Gabon; Jean Yves le Drian, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères; Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), etc.

Le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a estimé que ce colloque offrait l'occasion de revisiter une page importante de l'histoire et de réaffirmer les liens séculaires d'amitié et de coopération qui ont toujours caractérisé la France et les pays de l'Afrique équatoriale française.

Le président de la Fondation Charles de Gaulle, Hervé Gaymard, a rappelé que la France libre fut africaine.

Les chefs d'Etat, de Gouvernements et le ministre français des affaires étrangères

Jean Yves le Drian

«C'est parce que le sang versé était multicolore qu'il fut tricolore. Brazzaville, c'est la capitale de la France libre. C'est ici le début de la longue construction de l'Etat. C'est ici qu'est créé le Conseil de défense de l'Empire, esquisse du futur Gouvernement provisoire de la République française. C'est ici qu'est créé l'Ordre de la libération; c'est ici que Radio Brazzaville a permis à la France libre de s'exprimer en toute liberté à destination de l'Afrique, puis au monde entier à partir de juin 1943; c'est ici à Brazzaville que le général De Gaulle a opéré sa mue de chef de guerre en chef d'Etat. Brazzaville fut le refuge de la souveraineté de la France et la plaque tournante dans la géographie des résistances qui s'organisaient en Afrique par la force de son exemple, elle en devient l'un des premiers lieux symboliques, accompagnant le ralliement des autres territoires dans le combat historique qui allait amener à la libération de la France occupée et à la victoire sur la barbarie nazie. Brazzaville scande le destin mêlé de l'Afrique et de la France à trois reprises: 1940, 1944 et 1958», a-t-il déclaré.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a rappelé l'importance de la ville de Brazzaville dans l'histoire de la France Libre. *«Brazzaville, à mes yeux, mérite une place pleine et entière parmi les lieux de mémoire qui comptent pour la France. Car, s'il est une ville d'Afrique où s'est joué le sort de mon pays, une ville d'Afrique à laquelle nous devrons continuer à écrire notre histoire contre l'adversité, c'est bien celle-ci»*, a-t-il affirmé.

Pour Jean Yves Le Drian, il est important de travailler à la reconstruction de cette mémoire partagée: *«Il nous faut faire bloc ensemble. C'est ça aussi l'esprit du manifeste de Brazzaville»*.

Quatre-vingt ans après le manifeste de Brazzaville, le combat pour la liberté reste d'actualité, a dit Félix Antoine Tshisekedi. Face au terrorisme aveugle auquel est confronté son pays à l'Est, le président de la RDC a appelé à la solidarité et à la conjugaison des efforts pour éradiquer ce fléau du siècle. *«L'avenir de nos enfants est à ce prix»,* a-t-il souligné.

Pour le président Faustin Archange Touadera, l'unité africaine ne peut se réaliser que si les dirigeants africains font preuve de solidarité et de coopération sincères dans la recherche des solutions aux maux qui minent le continent. Il a plaidé pour une levée totale de l'embargo sur les armes, décrété par le Conseil de sécurité des Nations Unies, privant ainsi son pays d'un outil de défense.

Le président Idriss Deby Itno a estimé que la route des temps nouveaux, *«c'est la paix, la sécurité et la stabilité qui doivent être notre préoccupation de tous les instants»*. Il a insisté sur la question du terrorisme, notamment dans le Sahel qui, selon lui, est un défi majeur. *«Il est donc urgent de mettre l'accent sur la conjugaison des moyens entre nos Etats et la France»,* a expliqué le président tchadien qui a réitéré l'engagement de son pays à s'investir pour éradiquer le terrorisme. *«C'est une guerre qu'il faut mener. Car il s'agit de l'avenir de nos pays et de nos peuples»,* a-t-il assuré.

Félix Antoine Tshisekedi

Idriss Deby Itno a également évoqué la pauvreté qui alimente le terrorisme. *«C'est pourquoi, nous devons dans le cadre de notre partenariat inscrire la question du terrorisme au premier plan»*, a-t-il suggéré.

A la faveur de ce colloque, le président tchadien a manifesté son indignation de voir qu'aucune stèle mémorielle des soldats africains tombés sur le champ de bataille pour la libération de la France n'est érigée en France. *«Cet effort doit être reconnu et inscrit dans les programmes d'histoire. C'est aussi cela l'exigence de la mémoire partagée».*

Prenant la parole, le Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso a revendiqué une pleine reconnaissance du rôle de l'Afrique dans la libération du monde des vices du nazisme. Il a réclamé une *«participation africaine à la prise des décisions planétaires avec droit de veto»,* notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies.

«L'Afrique ne peut continuellement s'accommoder d'être marginalisée dans les cercles où se décide l'avenir du monde. Les pays africains doivent être entendus y compris au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies où les anciens alliés de la Seconde guerre mondiale qui ont toujours voix au chapitre devraient leur faire de la place en tant que membres permanents à part entière avec droit de veto», a-t-il déclaré.

Le Chef de l'Etat congolais appelle à une transformation de la perception de l'Afrique, et à une restauration de son histoire. *«L'Afrique ne peut indéfiniment présenter aux yeux du monde toujours affublée du masque hideux de l'arriération et de la misère»,* a-t-il protesté.

Un film retraçant le rôle des troupes africaines dans la libération de la France sous emprise allemande au cours de la seconde guerre mondiale a été projeté. S'en est suivie la leçon inaugurale par le professeur Abraham Constant Ndinga Mbo, sous le thème: *«Le général De Gaulle et Brazzaville»*. Différents thèmes ont été développés au cours de ce colloque.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Trouble

Nous vivons une époque de grands retournements, où les notions et les concepts ne disent plus la même chose à tous. Telle est considérée valeur revendiquée, qui est une attitude décriée par d'autres. La vie, la mort, surtout en cette approche de la Toussaint que beaucoup assimilent à une fête célébrant la mort, n'aident pas à unifier les principes.

Au plan national comme au plan international, l'enchevêtrement des événements ajoute à la confusion générale : approche de l'élection présidentielle américaine, approche aussi d'élections compliquées en Côte d'Ivoire, assassinats de chrétiens en France et ailleurs, approche des élections chez nous-mêmes sont des événements vécus en une concentration de jours. Alors que, par ailleurs, la pandémie du coronavirus continue de roder.

Tout cela nous plonge dans un grand tournis où les repères sont nécessaires. Sont-ce les repères de la foi? Les croyants le diront, mais les non-croyants et les diversement croyants, qui ne se reconnaissent aucun intercesseur au ciel, à quel saint se voueront ils? Nous sommes un monde à la dérive, favorisant la remise en cause des certitudes ou les renforçant contre les autres.

Toute personne désormais est porteuse de vérité, et toute vérité destinée à combattre celle du voisin. La Tour de Babel ressemblait peut-être à une cacophonie de grand ramdam. Notre monde à nous n'est pas seulement cacophonique ; il est vocifération crevant les tympans et voulant s'imposer parmi tant d'autres voix. Et nos politiques, tout à leurs machinations tout à leurs manœuvres et à leurs stratégies sont incapables de parole véritablement de rassemblement et d'apaisement. Nous sommes donc un monde à la dérive, un bateau ivre qui ne voit pas les récifs contre lesquels nous pourrions nous fracasser. Ajoutons les bouleversements climatiques et nous aurons un tableau qui ne présente pas grand-chose à quoi s'accrocher. Le Pape invite à l'amour et à ne pas se regarder en ennemis. Entendre cela est déjà bien; cela fait respirer un air frais au monde.

Albert S MIANZOUKOUTA

COOPÉRATION

Le Congo et la France réaffirment leur solidarité à travailler dans le domaine de la défense

Le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, a échangé avec le commandant des troupes françaises au Gabon, le général Jean-Jacques Perrin, mercredi 28 octobre 2020 à Brazzaville. Les questions de coopération militaire ont naturellement meublé leurs échanges, et notamment celles ayant trait à la défense et à la sécurité.

Les deux personnalités ont également à cette occasion examiné l'évolution de plusieurs dossiers concernant la coopération opérationnelle au niveau du Congo, de la Sous-région et au niveau international.

Le général Jean-Jacques Perrin a également pris part au Colloque commémoratif des 80 ans du Manifeste de Brazzaville. *«En tant que porteur de la coopération opérationnelle de l'Armée française avec les pays d'Afrique centrale j'en ai profité pour échanger avec le ministre puisque nous avons un passé commun. Nous avons aussi un présent et un futur ensemble… Et cette fraternité d'armes, cette mémoire partagée nous permet aujourd'hui de travailler ensemble et de préparer les engagements futurs»,* a-t-il déclaré.

Il a dit aussi qu'avec le ministre, ils ont parlé *«de la situation dans la région, mais aussi de 2021 et des actions que nous allons continuer à mener où à augmenter par rapport à ce que nous faisons ensemble. Etant donné que les éléments français au Gabon travaillent avec les onze pays de la CEEAC»*, a souligné le général Jean-Jacques Perrin.

Mondjo et général Perrin

A l'actif de cette coopération, a-t-il précisé, *«les éléments français au Gabon ont en 2019 formé à peu près 10.000 hommes des pays de la CEEAC et un petit millier des Forces armées congolaises. Nous allons poursuivre cette coopération dans des domaines spécifiques. Nous aurons une contribution à apporter en toute fraternité sur la base de notre histoire commune et dans notre futur commun».*

Depuis 1960, la France a installé au Gabon une base militaire qui mène des opérations de sécurisation dans toute la sous-région Afrique centrale. Son rayon d'intervention couvre les onze pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC).

GDS

Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA
Notaire
Immeuble GORDON SERVICES, 2e étage, avenue des 3 Martyrs,
Moungali, Brazzaville, République du Congo
Tél.: (242) 05.549.93.06/06.678.17.86/E-mail: rockmodeste@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

Fellowship Business Booster Consulting Congo
En abrégé «F2B2C»
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: 346, rue Louolo, Plateaux des 15 ans, arrondissement 4 Moungali, Brazzaville, République du Congo.
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00233

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires du 05 octobre 2020, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 06 octobre 2020, l'associé unique de la société Fellowship Business Booster Consulting Congo, en abrégé «F2B2C», Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA, immatriculée au Registre de commerce et du crédit immobilier sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00233, a décidé de la dissolution anticipée de la société pour défaut de fonctionnement.

En conséquence de cette dissolution, le patrimoine de la société Fellowship Business Booster Consulting Congo, en abrégé «F2B2C», est transmis à l'associé unique.

Dépôt légal a été effectué le 07 octobre 2020 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 16 D16.

Pour insertion légale,
Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA,
Notaire.

VIE DES PARTIS

Le candidat du RDPS à l'élection présidentielle sera désigné au prochain congrès

Le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), parti membre de la majorité présidentielle, a totalisé ses 30 ans d'existence. Cet évènement politique majeur pour la vie du parti a été marqué par un important message de la coordination du bureau politique du RDPS à l'endroit des responsables et aux militants de ce parti, au siège national de cette formation politique à Brazzaville. Message rendu public par le vice-président du parti, Eugène Stanislas Mouenguele.

Il a porté essentiellement sur la genèse du parti, son parcours politique, sa place sur l'échiquier politique national, les alliances politiques et ses ambitions. *«Travaillons à réussir notre congrès, à désigner notre candidat à l'élection présidentielle de 2021, à consolider la paix et l'unité nationale, à vaincre la pandémie de COVID-19 et à relancer notre économie»*, peut-on lire dans le message.

Faisant la genèse du RDPS, Eugène Stanislas Mouenguele a rappelé que le RDPS a été porté sur les fonts baptismaux au cours de la dernière décennie du 20e siècle, précisément le 19 octobre 1990. *«A cette époque dans le monde, les cris des peuples à la liberté et à la démocratie fusaient de partout».*

Il a rappelé que le RDPS est né de la volonté d'imprimer à la nation congolaise, un nouveau style d'accès au pouvoir, de gestion de la chose publique. Le fondement philosophique du RDPS est la social-démocratie. Cette doctrine, a-t-il relevé, met l'homme, acteur et bénéficiaire du développement, au centre de son action.

Et d'ajouter que cet idéal est fondé sur la tolérance, le respect des différences, l'Etat de droit, la répartition équitable des richesses nationales, la promotion de la paix, la prise de pouvoir par voie des urnes. Pour Eugène Stanislas Mouenguele, *«un parti se crée pour conquérir le pouvoir ou le cogérer avec d'autres forces politiques».*

Le vice-président du RDPS a rappelé que son parti a pris part à toutes les compétitions législatives, sénatoriales et locales organisées dans le pays depuis sa création. *«Le RDPS a présenté son président fondateur à la présidentielle de 1992 dont les résultats le plaçaient en 4e position. A la présidentielle de 2002, le RDPS et son président fondateur avaient renoncé à faire acte de candidature pour éviter la cristallisation du sentiment nord-sud et respecter l'accord de partenariat signé le 9 décembre 2000».*

Jean-Pierre Thystère Tchicaya, président-fondateur du RDPS

Les moissons enclenchées par le RDPS aux diverses compétitions électorales organisées depuis la réouverture du pluralisme politique, *«le placent toujours dans le top 5 des formations politiques majeures du Congo»* a-t-il souligné.

Dans le contexte actuel du pays, *«aucun parti ne peut diriger seul. C'est ainsi que le RDPS a dû signer des alliances politiques avec quelques forces politiques. On peut citer, entre autres: l'adhésion à l'alliance nationale pour la démocratie (AND) en juillet 1991 qu'il va quitter en raison des velléités de retour à l'ordre ancien au détriment de la lutte pour le triomphe de la démocratie; l'adhésion à l'Union pour le renouveau démocratique (URD). Le rapprochement du PCT et de l'URD deviendra URD-PCT et apparentés; l'adhésion au Mouvement pour l'unité et la reconstruction (MDS) et l'Union pour la république (UR) qui s'est auto dissoute au sortir de la guerre de 1997. La signature de l'accord de partenariat du 9 décembre 2000 avec le PCT ainsi que l'accord électoral; ces accords qui auront bientôt 20 ans sont en cours d'examen avec leurs partenaires»,* a-t-il rappelé, tout en évoquant la signature de la déclaration portant création du RMP.

En 30 ans, le RDPS a tenu 3 congrès dont un congrès extraordinaire. Il se prépare à organiser le 4e au courant du dernier trimestre de 2020. *«L'essentiel du travail technique est presque achevé et il ne reste que la validation par les instances habilitées et l'installation du comité préparatoire. Mais la coordination est confrontée à la difficulté de concilier les exigences statutaires du parti et les mesures barrières édictées par le Gouvernement pour éviter la propagation de la pandémie de la COVID-19»,* a-t-il annoncé.

Eugène Stanislas Mouenguele a souligné l'implication de son parti dans les négociations qui ont abouti en 1993 et 1994 à l'arrêt de la première guerre civile post indépendance; le rôle de son président fondateur dans l'organisation du Forum national pour la culture de paix en décembre 1994, sous l'égide de l'UNESCO, et sa participation aux différents dialogues et concertations politiques organisés dans le pays.

Il a exhorté les militants à suivre les enseignements de leur président fondateur. *«Le RDPS est un instrument précieux que Jean-Pierre Thystère-Tchicaya nous a laissé en héritage. C'est avec nous et par nous qu'il continuera à vivre et à rayonner. Travaillons tous à faire charrier vers nous de nouveaux militants sans oublier d'œuvrer à ramener au parti tous ceux qui ne sont plus actifs ou qui l'ont quitté. Travaillons à réussir notre congrès à désigner notre candidat à l'élection de 2021, à consolider la paix et l'unité nationale, à vaincre la pandémie de COVID-19 et à relancer notre économie»*, a-t-il conclu.

Pascal AZAD DOKO

A VENDRE VILLA GRAND STANDING «LES SYLPHIDES» A BRAZZAVILLE APPARTENANT A UNE INSTITUTION FINANCIERE

1) **LOCALISATION**:
Quartier Batignolles, Rue LOUFOU BIS N° 2059 (moins de 1Km de l'Aéroport MAYA-MAYA)

2) **CARACTERISTIQUES**:
- Terrain 644 m2/ Surface bâtie 399,34 m2
- 1 très grand salon, salle à manger, cuisine + réserve, 5 grandes chambres (équipées de placards), 1 dressing, 3 salles de bain, 9 climatiseurs splits, 4 chauffe-eau.
- Terrasse, studio (douche + toilette)
- Bâche à eau, groupe électrogène 30 KVA

3) **VALEUR EXPERTISE**: 374 070 167 FCFA

4) **PRIX DE VENTE**: 239 900 000 FCFA

5) **CONTACTS**: 05 549 49 42 / 06 679 59 96

VIE POLITIQUE NATIONALE

Plusieurs partis de l'opposition écartés

Le ministère de l'Intérieur a publié le 21 octobre dernier la liste des partis politiques reconnus officiellement en République du Congo. Quarante-cinq formations politiques seulement sur plus de deux-cent, ont été reconnues.

Pour le ministère de l'Intérieur, les partis écartés ne se seraient pas conformés aux dispositions de la loi N°20-2017 du 12 mai 2017, portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques qui, en son article 49, dispose: *«Les partis politiques déjà créés disposent d'un délai de 6 mois à compter de la promulgation de cette loi organique pour s'y conformer».*

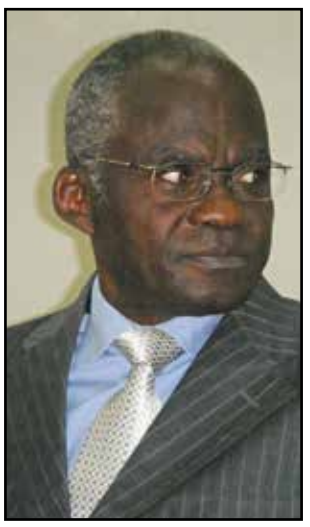

Michel Mampouya

Beaucoup de partis de l'opposition manquent à l'appel. Il s'agit de l'Union

Jean-Martin Mbemba

pour la Démocratie et la République (UDR-MWINDA) de Paul Dihoulou; le PSDC (Parti Social-démocrate congolais) de Clément Miérassa; MSD (Mouvement pour la solidarité et le développement) de René Serge Blanchard Oba; PSVR (Parti de la sauvegarde des valeurs républicaines) de Michel Mampouya; UP (Union pour le progrès) de Jean-Martin Mbemba; La Convergence citoyenne de Bonaventure Mbaya; PAD (Parti pour l'alternance démocratique) d'Emmanuel Ngouélondelé; PR (Parti

Clément Miérassa

des républicains) de Paul Marie Mpouélé; ARC (Action pour la renaissance du Congo/Mwana Congo Telema) de Rigobert Ngouolali; UPDC (Union patriotique des démocrates congolais) d'Abel Godefroy Boucka; RFD (Rassemblement des forces pour la démocratie) de Joseph Hondjuila Miokono; MGCC (Mouvement général pour la construction du Congo) de Jean Michel Bokamba Yangouma; UMP (Union pour le mouvement populaire) de Digne Elvis Tsalissan Okombi;
UPDS de Paul Abomangoli; RPDI de Ghislain Mboumba; ACULP de Clotaire Dikamona; FURC (Front uni pour les républicains congolais) de Raymond Timothée Mackitha; DDC (Dynamique pour le développement du Congo) d'Armand Mpourou; UPC (Union Pour le Congo)

Digne Elvis Tsalissan Okombi

de Paulin Makaya; la CADD (Convention pour l'action, la démocratie et le développement) de André Salissa Okombi; le MVC du professeur Henri Boukoulou, le PSRD de Georges Ntsiba, etc.
Parmi les partis reconnus figurent le PCT
(Parti congolais du travail) de Denis Sassou- Nguesso; UPDP (Union pour la démocratie et le progrès) de Célestin-Gongarad Nkoua; CLUB 2002 P.U.R (Parti pour l'unité et la République) de Juste Désiré Mondélé; MNLC (Mouvement national pour la libération du Congo) de Michel Mboussi-Ngouari; RC (Rassemblement des citoyens) de Claude Alphonse N'Silou; MDP (Mouvement pour la démocratie et le progrès) de Jean Claude Ibovi; MCDDI (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral) d'Euloge Landry Kolélas; RDPS (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social) de Jean Marc Thystère-Tchicaya; UR (Union pour la République) de Benjamin Boukoulou; RDD (Rassemblement pour la démocratie et le développement) de Jean Jacques Serge Yhombi Opango; MAR (Mouvement action et renouveau) de Roland Bouity Viaudo; URDC (Union pour la reconstruction et le développement du

Paulin Makaya

Congo) de Luc Daniel Adamo Mateta; UPADS (Union panafricaine pour la démocratie sociale) de Pascal Tsaty-Mabiala; UDR-MWINDA (Union pour la démocratie et la République) de Guy Romain Kinfoussia; UPRN (Union patriotique pour le renouveau national) de Mathias Dzon; MIS (Mouvement pour les intérêts et pour le salut) de Bonaventure Mizidy; CAR (Comité d'action pour le renouveau) de Clotaire Mboussa-Ellah; UFOVINA (Union des forces vices de la nation) de Jean Michel Ebaka; PRL (Parti républicain libéral) de Nicéphore Fylla de Saint-Eudes; CDR (Congrès pour la démocratie et la République) de Bonaventure Boudzika; DRD (Dynamique républicaine pour le développement) de Hellot Mantson Mampouya; La Chaîne de Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou; PCAP (Parti pour la concorde et l'action politique) d'Alexis Ndinga; PAR (Parti pour l'action et la République Mâ) d'Anguios-Ganguia Engambé; URC (Union pour la reconstruction du Congo) de Dominique Basseyla; CODEMA (Congrès des démocrates africains) de Chris Antoine Walembaud; UDH-YUKI (Union des démocrates humanistes) de Guy Brice Parfait Kolélas; PULP (Parti pour l'unité, la liberté et le progrès) de Médard Moussodia; PPAD (Parti panafricain pour la démocratie et le progrès) de Nazaire

Bonaventure Mbaya

Nzaou; MSDP (Mouvement social pour la démocratie et la paix) de Pascal Ngalibo; PC2E (Parti congolais écologiste et d'éthique) de Jean Ebina; MRPC (Mouvement pour le rassemblement du peuple congolais) de Sylvain Edoungatso; UDLC (Union des démocrates et des libéraux) de Gaspard Gaya-Magane; CPR (Club perspectives et réalités) de Hydevert Mouagni; CAP (Congrès africain pour le progrès) de Jean Itadi; LCEM (Le Congo en marche) de Jean Valère Mbani; APC (Action permanente pour le Congo) de Charles Rodrigue Malanda Samba; 3D-PS (Dynamique pour le développement démocratique et le progrès) de Justin Romaric Ngouam-

Blanchard Oba

polo; CNR (Conseil national des républicains) de Frédéric Bintsamou; MCU (Mouvement Congo Uni) d'Etoula Pominoko Purhence; MDC (Mouvement pour la démocratie et le changement) de Maurice Kinoko; CUD3 (Parti des centristes unis pour la démocratie et le développement durable) de Giannet Louis Juvenal Hollat; Paradis (Parti africain pour le développement intégral et solidaire) d'Anatole Limbongo-Ngoka; PDC (Parti pour le développement communautaire) de Donatien Itoua; MUST (Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail) de Claudine Munari.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

La menace des bébés-noirs persiste: un jeune homme tué à Ngamakosso

Les bandits armés appelés «Bébés-noirs» continuent d'écumer Brazzaville. Dans la nuit du mardi 27 octobre 2020, ils ont mené une attaque sanglante à Ngamakosso, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de la capitale congolaise. Ils y ont assassiné un jeune garçon d'environ 16 ans en lui assenant des coups de machette, selon des témoignages. L'infortuné avait accompagné un ami et rentrait chez lui quand il a été surpris par les bébés-noirs qui, la même nuit, ont terrorisé les passants, ravissant objets et argent trouvés sur eux.

Un sexagénaire accusé de viol à Pointe-Noire

Les faits se sont déroulés lundi 26 octobre 2020 à Matendé, un quartier de Mvoumvou, le deuxième arrondissement de Pointe-Noire. Un sexagénaire est soupçonné d'avoir violé une fillette de 2 ans que sa maman avait laissée sous la surveillance du voisinage en allant sous la douche. Le rapport médical confirme le viol. Le sexagénaire est gardé en détention à la Gendarmerie.

Casse-tête chinois à la hauteur du marché Ngambio à Mfilou-Ngamaba

Depuis quelques semaines, un trou s'est formé sur l'avenue Ngamaba, à la hauteur du marché Ngambio, à Mfilou-Ngamaba, sans que les services municipaux ne pensent à le colmater. Chaque jour, ce qui au départ n'était qu'un nid-de-poule, s'aggrandit, prend de la profondeur et contraint les conducteurs à ralentir pour ne pas abîmer les amortisseurs de leurs engins. Il se forme de sérieux embouteillages qui poussent les automobilistes à ignorer les normes du code de la route, chacun revendiquant la priorité. Les pare-chocs s'entrechoquent, des écrous tombent et les insultes fusent de toutes parts.

Chaussée transformée en garage

C'est devenu un fait banal à Brazzaville. Une voiture qui tombe en panne sur la chaussée est réparée là où elle s'est arrêtée. Peu importe si l'endroit est un rond-point ou une entrée de rue, et tant pis pour les autres conducteurs. Il suffit juste au propriétaire de la voiture en panne de placer quelques branches d'arbre ou une touffe d'herbes pour imposer une déviation à ceux qui roulent dans le même sens de la route. A Brazza-la-verte, les chauffards sont écolos.

10% ou plus, vous connaissez?

Cette pratique est très courante dans les rouages de l'administration du Trésor public, à Brazzaville. Dès qu'il s'agit d'un chèque ou d'un bon de trésor d'un montant de plus de 2 millions de francs CFA, il est difficile à son détenteur de le toucher sans laisser 10% ou plus de la somme à percevoir. Ceux qui refusent poirotent. Ceux qui consentent sont servis avec empressement. Même les cabinets ministériels sont obligés de céder. Ainsi va le pays...

L'E²C contre l'«E²C parallèle»

La société Energie électrique du Congo (E²C) patauge dans d'énormes difficultés pour répondre à la demande de sa clientèle. Impuissante à couvrir les besoins du pays en courant électrique, elle est obligée d'opérer par délestage. Des personnes de mauvaise foi ajoutent à ses difficultés en piratant l'électricité qu'ils consomment. Cela provoque parfois des courts-circuits et des surcharges dans les transformateurs. Des réseaux de pirates sont connus dans plusieurs quartiers, notamment dans la périphérie nord de Brazzaville. Comment lutter contre les branchements pirates lorsqu'ils sont le fait d'hommes prétendant être du pouvoir? C'est la question qu'on se pose à l'E²C.

Le train, hier et aujourd'hui

Aucune illusion possible! Le train a été vu comme un complément utile aux infrastructures routières que le Congo déploie petit à petit entre le Nord et le Sud, entre Brazzaville et Pointe-Noire. Mais les habitudes anciennes persistent: avec un dessous de table on peut faire l'aller Brazzaville-Pointe-Noire avec moins de 10.000 francs CFA. Et ne cherchez surtout pas à vous faire établir un reçu! Quant aux retards, ils vont toujours de 6h à 2 jours. Sans compter les déraillements!

FORMATION

Orienter vers les métiers porteurs pour une meilleure insertion des jeunes

A travers le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), le ministère de l'Enseignement technique a ouvert une formation aux techniques de la recherche de l'emploi salarié et à la création d'une micro entreprise, avec l'appui financier de la Banque mondiale. L'association Matéa de l'information et de la communication pour le développement (AMICOD) impliquée dans l'encadrement de ces jeunes dans cette formation se déploie activement pour les pousser à mieux s'insérer professionnellement dans la vie active. Marien Nzikou-Massala, coordonnateur de l'AMICOD a dégagé l'intérêt de cet encadrement qui a démarré le 12 octobre dernier et ira jusqu'au 12 décembre 2020.

Marien Nzikou-Massala

Quelle est la nature de la formation pour les jeunes qui sont encadrés ici?

**Ce sont des jeunes qui avaient bénéficié d'une formation du PDCE à travers le financement de la Banque mondiale. A Brazzaville, ces jeunes sont sortis des écoles de formation comme le centre Don Bosco, l'école de la Sœur Françoise et le Centre d'éducation de formation et d'apprentissage des métiers (CEFA). Ils ont suivi des formations en hôtellerie, en maçonnerie, le métier de bâtiment, menuiserie, mécanique, électricité et tous les métiers appris au niveau de ces différents centres. Ce que nous faisons, c'est l'accompagnement de ces jeunes. Après avoir subi une formation professionnelle, pour certains de six mois et pour d'autres de neuf mois dans ces métiers, nous assurons la suite de la formation dont ont bénéficiée. Nous sommes en train de les accompagner dans la recherche de l'emploi salarié et dans la création des micro entreprise.

C'est pour leur insertion dans la vie active?

** Tout à fait. Ce que nous sommes en train de faire c'est le coaching de
ces jeunes. On veut les lancer sur le terrain de l'emploi après la formation. Ces jeunes doivent savoir ce qu'ils doivent faire pour créer une entreprise et comment faire pour rechercher du travail sur la place publique. Nous avons des formateurs dans le marketing, sur la recherche de l'emploi, qui sont en train d'encadrer ces jeunes. On trouve toutes les catégories sociales, des filles et des garçons.

Allez-vous leur donner des kits ou leur ouvrir la porte aux crédits?

** Pour ce qui est des kits et autre type d'accompagnement, c'est ainsi que nous les encadrons dans la manière de concevoir des projets. Tant qu'ils n'ont pas d'idées, il est difficile d'avoir un financement. C'est pourquoi ils sont initiés comment concevoir un projet consistant pour bénéficier par la suite d'un crédit financier des potentiels bailleurs. Ces jeunes ont été formés dans différents métiers, mais il faut qu'ils sachent sur le terrain de l'emploi ce qu'ils doivent faire pour capitaliser les connaissances acquises pendant le moment de formation.

Vous les organisez en coopérative, en groupement ou en individualité?

** Pour l'instant, c'est chacun pour soi, mais on va regarder les compétences des enfants et ce qu'ils désirent faire. On verra par la suite quelles sont les structures à consulter pour que ces derniers puissent bénéficier des financements.

*** Est-ce que ces jeunes sont intéressés à cet encadrement?***

**Nous nous sommes rendus compte que ce sont ce genre de possibilités qui manquaient à ces jeunes. Maintenant, nous devons éviter d'avoir l'habitude de former des jeunes qui par la suite deviennent des simples chômeurs. Ceux-ci après leur formation, peuvent concevoir des petits projets. Il y aura une équipe de suivi de l'AMICOD à la fin de la formation pour évaluer les résultats, à savoir sur les 1 543 encadrés combien ont pu décrocher un emploi sur le marché congolais. Combien ont pu créer une entreprise. Nous voulons avoir une connaissance sur le nombre des jeunes qui auront décroché des emplois, avoir des statistiques après la formation. C'est ce que nous ferons à la fin de cette formation au mois de décembre prochain et même des années à venir.

*** Comment se comporte le partenariat avec l'enseignement technique?***

** Nous, nous venons en appui au ministère de l'Enseignement technique à travers le projet PDCE. Nous sommes comme des partenaires du PDCE. Nous sommes là pour les accompagner dans l'insertion des jeunes.

Quel espoir donnez-vous aux jeunes face à un bassin d'emploi desséché au Congo ?

**Ce que nous encourageons, c'est l'enthousiasme de ces jeunes. C'est vrai que le marché de l'emploi est rude, mais les jeunes gens que nous encadrons ont des idées. C'est ce que nous trouvons de louable auprès de ces jeunes. Si on peut capitaliser les connaissances reçues, je crois qu'on aura pas mal d'entrepreneurs d'ici là.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

10E SESSION DE LA COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Le Congo et la Chine renforcent leur coopération bilatérale

Prélude à la 10e session de la Commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre la République populaire de Chine et la République du Congo, une réunion d'experts s'est tenue par visio-conférence mercredi 28 octobre 2020. Elle a été présidée par Cyprien Sylvestre Mamina, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

Pendant la visio-conférence

Les deux parties ont échangé sur le projet de procès-verbal de cette 10e session de la Commission mixte, les dossiers de coopération bilatérale tels la santé, l'économie, l'enseignement, l'investissement, le commerce, l'aide au développement et les infrastructures, notamment le projet de construction du siège du parlement dont les travaux donnent l'impression de piétiner, le projet de construction du centre commercial et des tours jumelles de Mpila.

La 10e session de la Commission mixte, tenue jeudi 29 octobre était consacrée à la signature du procès-verbal entre la Chine et le Congo. La partie congolaise était représentée par Jean Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, président du comité de suivi des accords de coopération sino-africaine et Gilbert Mokoko, ministre des zones économiques spéciales. Le côté chinois par Qian Keming, vice-président du commerce.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

JOURNÉE AFRICAINE POUR LA DENTISTERIE SANS MERCURE

Protéger les populations et l'environnement des divers dangers

Pour marquer la célébration de la Journée africaine pour la dentisterie sans mercure au Congo, l'association Action sur l'environnement et le développement (AED), en partenariat avec l'ONG internationale Alliance mondiale pour une dentisterie sans mercure, a tenu une causerie-débat à Brazzaville, mardi 20 octobre 2020, sous la direction du Dr en chimie appliquée Eugène Loubaki, président de l'AED. C'était en présence de Joseph Mouzingoula, secrétaire général et Mme Geneviève Bazoma Dongui, point focal de la convention Minamata sur le mercure à la direction générale de l'environnement.

Une vue des membres à la fin de la causerie-débat

L'amalgame dentaire est une composition chimique constituée de 50% de mercure et de 50% d'alliage en poudre à base de métaux comme l'argent, l'étain et le cuivre, représentant un produit toxique strictement contrôlé au niveau international par la Convention de Mlinamata (ville japonaise) sur le mercure, que le Congo a signée le 8 octobre 2014 et ratifiée le 6 août 2019 au secrétariat de la Convention. L'exposé présenté par le Dr Eugène Loubaki a fait comprendre que la toxicité du plomb utilisé pour faire obturer une dent cariée, autrement dit de l'amalgame dentaire est, connue de la plupart des médecins dentistes.

Au niveau africain, ce sont les organisations de la société civile qui ont convenu de faire du 13 octobre de l'année la journée de sensibilisation sur cette question pour une interdiction totale de l'amalgame dentaire.

La convention de Minamata est un instrument juridique contraignant, mis en place pour protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets nocifs du mercure, une substance très toxique. C'est ainsi qu'il est proposé d'utiliser le composite, par exemple le ciment ionomère, qui est un produit alternatif, ne contenant pas de toxicité, contrairement à l'amalgame dentaire connue sous l'appellation de plomb.

Joseph Mounzingoula a certifié qu'au niveau de notre pays, *«il n'y a pas encore une étude réalisée, mais ce qu'on constate les dentistes continuent à utiliser l'amalgame dentaire, alors qu'ils sont sensibilisés que le mercure contenu dans l'amalgame dentaire est toxique»*, a-t-il dit.

Ph. B.

FORMATION

S'approprier les techniques modernes pour améliorer les prestations

Une série de formations de perfectionnement des cadres et agents sur le Système comptable révisé de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), le SYSCOHADA, a été lancée jeudi 22 octobre 2020 par la direction générale des impôts et des domaines. Ce, grâce à l'appui financier de la Banque mondiale par l'intermédiaire du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP). Les travaux ont été lancés par Ludovic Itoua, directeur général de l'administration fiscale. en présence de Jean-Noël Ngoulou, coordonnateur national du PRISP et Yvon Zebo Monkolo, formateur.

Photo de famille à l'ouverture des travaux

Cette formation vise offrir au personnel de l'administration fiscale congolaise une parfaite maîtrise des concepts de base de la comptabilité générale, d'une bonne capacité d'analyse et d'interprétation de l'information comptable, d'une lecture fiscale et d'un regard critique sur les états financiers et les autres documents comptables permettant aussi d'actualiser leurs connaissances sur les changements institués et les modalités d'application du SYSCOHADA révisé rentré en vigueur depuis janvier 2018.

Le programme de ce perfectionnement qui concerne plus d'une trentaine de cadres fiscaux est inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration fiscale et de l'exécution du plan de travail et du budget annuel 2020 du PRISP.

Le PRISP est un projet de gouvernance visant l'amélioration de la mobilisation des recettes hors pétrole, un outil important pour le Gouvernement permettant de corriger les faiblesses dans la gestion des ressources publiques grâce aux réformes sectorielles et par son assistance dans le renforcement des capacités des institutions publiques pour accroître l'efficacité et l'efficience de l'action publique.

«Le SYSCOHADA a connu des réformes qui échappent à plusieurs d'entre nous. Cette formation offre donc l'opportunité de vous approprier les techniques comptables actuelles pour améliorer les prestations de la direction générale des impôts et des domaines qui font l'objet de multiples contestations de nos jours», a déclaré Ludovic Itoua, à l'ouverture.

A noter que ces sessions de formation s'étendront jusqu'au 23 décembre 2020. Ce perfectionnement est consacré aux cadres et agents de contrôle dans les institutions comme la cour des comptes et de discipline budgétaire, l'inspection générale des finances, l'inspection générale d'Etat et la direction générale des douanes et des droits indirects.

Ph.B.

Qui me répondra?

Les sacs plastiques font irruption dans les marchés de Brazzaville. Sont-ils interdits ou pas et puis, sont-ils aussi nuisibles? Que décide le Gouvernement?

G.M (Bacongo, Brazzaville)

RDC

Félix Tshisekedi annonce des consultations en vue d'«une union sacrée»

Il s'est exprimé vendredi 23 octobre dernier à la nation. Dans un discours d'environ 6 minutes, le chef de l'Etat RD congolais a dressé la liste des divergences au sein de la coalition au pouvoir et a annoncé son intention d'ouvrir des consultations avec les leaders des partis politiques cette semaine prochaine.

Le président Félix Tshisekedi et son prédécesseur Joseph Kabila

Pendant que certains s'attendaient à une dissolution, d'autres à la nomination d'un informateur pour un nouveau gouvernement, Félix Tshisekedi s'est contenté de lancer un avertissement à l'égard de son partenaire, le FCC de Joseph Kabila.

Parmi les divergences, il y a les réformes électorales, notamment la composition de la Commission électorale, mais Félix Tshisekedi cite aussi la paix et la sécurité nationale, la diplomatie ou encore la mise en place d'un Etat de droit qui *«énerve certains nostalgiques»*. Comme exemple d'avancée de l'Etat de droit, le chef de l'Etat congolais cite la prestation de serment de trois juges constitutionnels, boudée par son partenaire, le FCC, qui critique justement la procédure employée et dénonce une volonté de mettre la justice au pas.

Félix Tshisekedi dit son a l'intention d'entamer cette semaine une série de contacts visant à consulter les acteurs politiques et sociaux en vue de créer, assure-t-il, *«une union sacrée»*. Aucune option n'est exclue, avertit encore le chef de l'Etat congolais, qui promet une nouvelle déclaration à la nation à l'issue de ces consultations.

Ces consultations visent la refondation de l'action gouvernementale autour des principes de participation à la gestion du pays. A l'issue de celles-ci, je reviendrais vers vous dans une nouvelle adresse pour vous faire part de mes décisions, qui n'excluront aucun cas de figure.

Felix Tshisekedi a évoqué des divergences, depuis près de deux ans, avec le FCC de Joseph Kabila. Mais jamais il n'a n'annonce la fin de la coalition. Il différencie ceux qui auraient renoncé aux *«anti-valeurs»,* de ceux qui *«continuent d'entretenir des entraves aux progrès»*.

Le chef de l'Etat pourrait décider de maintenir son partenariat avec le FCC, mais les deux coalitions ne parviennent pas à régler leurs différends depuis juin dernier.

Quant à l'idée de trouver une nouvelle majorité, à l'heure actuelle, la coalition présidentielle compte à peine 50 députés, alors que le FCC de Joseph Kabila en a 350. Pour la construire, Felix Tshisekedi devrait débaucher plus de 200 élus des rangs de son partenaire ou de l'opposition.

Pour cette annonce, beaucoup d'organisations sont encore en train de débattre en interne pour définir une position commune. Mais pour Carbone Beni, coordonnateur de Filimbi, il y a déjà un point positif, c'est le constat fait par le chef de l'État. *«Dans ses constats, il a clairement lui-même dit que ça ne marche pas, c'est une coalition qui a fait reculer notre pays, une coalition qui a plus produit d'entraves au développement économique de notre pays. Il a parlé de la diplomatie, des élections, de la CENI. C'est clair. Nous avions dit depuis longtemps que cette coalition ne joue le jeu que pour nous faire reculer. Coalition de mauvaises élections de 2018».*

Pour la conférence épiscopale, le constat et l'idée de consultations vont dans le bon sens, mais il faut éviter que cela tourne en *«partage de gâteau»* entre acteurs politiques. *«Avec la proposition de consultation qui devrait mener et c'est cela notre souhait à un autre système de gouvernance, nous croyons que nous pouvons avoir des lendemains meilleurs. Mais on n'est pas naïfs parce que le risque est grand que ces consultations soient orientées dans le sens du partage du gâteau. Ce n'est pas ce que le peuple congolais attend»,* déclare l'abbé Donatien Nsholé, secrétaire général de la CENCO.

G. D'A.

Maître Marie Benoîte MAYOUKOU BANIANGUINA
Notaire
2032, avenue de l'OUA (Immeuble du 14 juin)
Makélékélé-Brazzaville (République du Congo)
Tél.: (242) 06 491 20 79

«CAISSE DE PARTICIPATION A LA PROMOTION DES ENTREPRISES ET A LEUR DEVELOPPEMENT»

Société Anonyme de Micro Finance de 2ème Catégorie, en abrégé CAPPED SA,
avec Conseil d'Administration Au capital de 300 000 000 F. CFA
Sise VILLA 43 AVENUE DE L'OUA, QUARTIER MILICE,
MAKELEKELE BRAZZAVILLE - CONGO -

Suivant acte authentique reçu par Maître Marie Benoîte MAYOUKOU BANIANGUINA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, en date du 28 juillet 2020, enregistré au bureau des domaines et du timbre de Bacongo, à Brazzaville, le 30 juillet 2020, statuts sous Folio 134/7 numéro 755, déclaration notariée de souscription et de versement sous Folio 134/8 numéro 756, il a été constitué une Société commerciale ayant les caractéristique ci-après:

Dénomination: «CASSE DE PARTICIPATION A LA PROMOTION DES ENTREPRISES ET A LEUR DEVELOPPEMENT» ;

Forme sociale: Société Anonyme de Micro Finance de 2ème Catégorie avec Conseil d'Administration ;

Capital social: TROIS CENT MILLIONS (300 000 000) de Francs CFA ;

Siège social: VILLA 43 AVENUE DE L'OUA, QUARTIER MILICE, MAKELEKELE, BRAZZAVILLE – CONGO ;

Objet social:

1.La réception des fonds du Public à terme de deux (2) ans et plus;
2.L'octroi de crédits ;
3.La délivrance de garanties en faveur d'autres établissements de crédit ;
4.La mise à la disposition de la clientèle et la gestion de moyens de paiement ;
5.Les opérations de change ;
6.La location de compartiments de coffre-fort ;
7.Le placement, la souscription, l'achat, la gestion, la garde et la vente de valeurs mobilières et tout produit financier ;
8.Le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine ou financière, l'ingénierie financière, et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises, sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice illégal de certaines professions ;

Et, généralement, toutes activités commerciales, mobilières ou immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe ;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Président du Conseil d'Administration: Paul Joseph KAMPAKOL OBANA ;

Directeur Général Adjoint: N'SOUNGA MINGUI Aymard Ellhu Gabriel ;

Immatriculation au RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 septembre 2020, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B14-00030.

Pour avis,
Maître Marie Benoîte
MAYOUKOU BANIANGUINA,
Notaire.

TCHAD

Idriss Déby lance un forum sur la nouvelle Constitution

Le forum national pour évaluer la Constitution votée à peine en 2018 se tient à N'Djamena du jeudi 29 au samedi 31 octobre 2020. Mais cette réunion qui se veut inclusive par le président Idriss Déby est décriée par plusieurs acteurs politiques et de la société civile, alors que le chef de l'État invite à «des débats sans réserve». Durant trois jours, les participants évalueront le texte fondamental qui consacre, entre autres, la suppression du poste de Premier ministre et l'instauration d'un serment confessionnel. Ces décisions sont contestées par une bonne partie de la classe politique qui ne s'entend pas sur la nécessité ou non de participer au rendez-vous.

M.M.M.

CÔTE D'IVOIRE

Tensions à l'approche de la présidentielle

La ville de Dabou, à l'ouest d'Abidjan, l'un des épisodes les plus meurtriers depuis le début de la contestation contre la candidature d'Alassane Ouattara à un troisième mandat, avec des violences qui ont fait au moins sept morts et des dizaines de blessés. Pour rétablir l'ordre, un important renfort de gendarmerie est arrivé d'Abidjan mercredi 21 octobre.

Un face à face tendu forces de sécurité et populations à Dabou

Lundi, dans plusieurs principales villes de l'intérieur du pays, des barricades ont été érigées et quelques échauffourées ont été signalées. Mais un cap a été franchi le lendemain avec la mort d'au moins trois personnes. Parmi elles, un jeune homme d'une vingtaine d'années tué à la machette dans le village de Kpass en périphérie de Dabou, par des individus qui venaient de piller une ferme et poursuivaient leur équipée destructrice. *«On a beaucoup d'infiltration de jeunes délinquants qui sont tous sortis des fumoirs. Ils attaquent, ils volent, ils pillent»*, s'est plaint Jean-Claude Yede Niangne, autorité administrative de la localité.

Mercredi, des jeunes des villages alentours sont montés à l'assaut de quartiers malinkés dans ce qui ressemblait à des opérations de représailles. En fin de journée, les autorités dénombraient au moins quatre nouveaux décès, pour un total de sept morts et des dizaines de blessés lors des dernières 48 heures.

Pour le préfet de Dabou, des éléments inconnus, pour certains armés de kalachnikovs et bien formés, sont venus attiser le conflit. *«Initialement une banale confrontation politique entre tenants du pouvoir et de l'opposition s'est muée en un conflit entre Dioulas et Adioukrous. Mais nous sommes convaincus qu'une milice bien armée a voulu récupérer cette confrontation»,* estime Remi Nzi Kanga. *«D'où viennent-ils ? Je ne saurais le dire»*, se désole le préfet.

Dans ce même élan, en pleine campagne électorale, les partisans de Laurent Gbagbo, qui demandent l'arrêt du processus, accusent le régime d'utiliser des miliciens, les «microbes», pour attaquer les opposants en faisant le lit des violences communautaires. En face, les membres du parti au pouvoir réfutent ces accusations et évoquent des causes plus profondes en parlant des affrontements qui surviennent pendant cette campagne présidentielle.

Après le passage à Abidjan d'une mission ministérielle de la CEDEAO, le FPI-GOR (Gbagbo ou rien) qualifie de *«honte»* les conclusions de la délégation désavouant l'opposition. Le FPI pro-Gbagbo demande l'arrêt du processus électoral, le report de l'élection, et l'ouverture d'un dialogue. Mais son secrétaire général, Assoa Adou, accuse surtout le régime de convoyer des miliciens, communément appelés *«microbes»*, pour attaquer les manifestants. *«Des miliciens du RHDP sont convoyés dans ces localités pour agresser et assassiner des manifestants aux mains nues. En recrutant des individus issus d'un seul groupe ethnique et en les convoyant dans ces localités, monsieur Alassane Dramane Ouattara créé artificiellement une opposition entre les autochtones de ces régions et les allochtones, ce qui constitue un prélude à des affrontements intercommunautaires. Cela peut déboucher dans notre pays, si nous n'y prenons pas garde, à une guerre civile»*, affirme-t-il.

Pour le RHDP, *«Il n'y a pas de preuves de cette allégation»,* a répondu Sidi Touré porte-parole de la campagne d'Alassane Ouattara. Il estime que les violences qualifiées de *«communautaires»* ont une cause plus profonde. *«La question des violences communautaires, encore une fois, est un phénomène qui est sociétal, ce n'est pas nouveau. Nous avons souvent des conflits d'éleveurs et des conflits terriens avec des éleveurs. Dans certaines localités, ça arrive et c'est résolu au niveau local par les autorités préfectorales. En réalité, ce n'est pas un fait nouveau. C'est vrai que le contexte électoral met en lumière l'évidence communautaire que nous constatons, souvent avec des soubassements idéologiques, politiques, mais cela est traité dans le cadre structurel des violences ordinaires constatées en milieu rural».*

Malgré l'appel au boycott lancé par l'opposition, le président sortant Alassane Ouattara confirme la tenue la présidentielle le 31 octobre 2020.

Gaule D'AMBERT.

DISPARITION

Une messe en mémoire de Dominique Ngoïe-Ngalla célébrée à Brazzaville

Un géant de l'histoire et de la littérature contemporaine congolaise a quitté la terre des hommes le samedi 17 octobre en France à l'âge de 77 ans. Il a été porté en terre le vendredi 23 octobre dernier dans ce pays. Homme à plusieurs casquettes, Dominique Ngoïe-Ngalla fut aussi un bon chrétien et un collaborateur fidèle de La Semaine Africaine. L'Association des anciens séminaristes du Congo présidée par Jean Boyi a demandé une messe pour le repos de l'âme de celui qui était une cheville pour cette association. C'était à l'aumônerie universitaire de Brazzaville le jour même de son inhumation. Présidée par le père Lucas Onana, aumônier universitaire, la messe a été concélébrée par 'abbé Brice Armand Ibombo, à la fois secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo et disciple de cet émient homme de lettres rappelé à Dieu. l'animation liturgique a été assurée la chorale Les Grégoriens que l'illustre disparu appréciait.

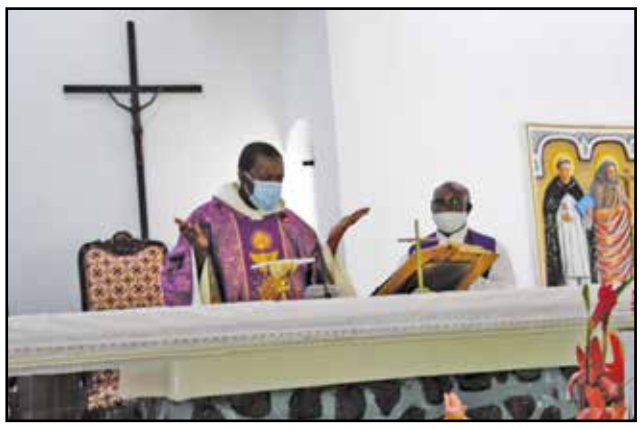

Père Lucas Onana présidant l'eucharistie concélébrée par l'abbé Armand Brice Ibombo

Dans son homélie, l'abbé Ibombo s'est rappelé les multiples interpellations du Pr Dominique Ngoï-Ngalla aux Africains: inspirer de l'expérience des Blancs pour faire décoller l'Afrique. *«Nous célébrons avec émoi la messe en mémoire du Pr Ngoïe-Ngalla qui était notre père, notre collègue et notre maître pour la communauté universitaire. Sur sa vie, on peut écrire un livre car un seul volet ne suffirait pas. Bon chrétien, fidèle catholique depuis l'enfance, il est resté attaché à sa religion en participant à la messe tous les dimanches. Par son esprit critique, parfois mal interprété, il ne cessait de critiquer les homélies des prêtres et dénoncer certains comportements incohérents du clergé. Il exprimait par là le souci de donner à l'Eglise des bons prêtres. Avant d'aller en France pour les soins, nous nous sommes vus et m'a dit de le bénir et de prier pour lui. Nous avons prié avec tous ceux qui étaient là. Que le Seigneur que tu as aimé et servi te donne le repos éternel qu'il a promis à ses fidèles».*

Pr Dominique Ngoïe Ngalla

Après l'eucharistie a suivi une série de témoignages sur la personne. La famille, représentée par sa fille aînée Prefela Ngoïe-Ngalla garde le souvenir d'un père digne. *«Tu as semé des valeurs, tu demeureras reconnu, on se souviendra de toi pour ta générosité légendaire, pour ta simplicité étonnante malgré toutes les qualités et tous les titres dont tu pouvais te prévaloir. Pars en paix Dominique, pars en paix fils de Mandou, part en paix Pr Dominique Ngoïe-Ngalla»*, a-t-elle déclaré, les larmes aux yeux.

Une vue des participants à la messe

L'Association des anciens séminaristes du Congo par la voix de son président s'est dite affligée de cette disparition. L'homme était le fondateur de cette association et est demeuré un pilier pour sa bonne marche. *«C'est cette association qui a fait que nous reprenions le chemin de l'église»*, a-t-il dit.

Le témoignage des évêques du Congo a été porté par l'abbé Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo. *«Comme vous le savez, le Pr a fait le séminaire de Loango (Kouilou). Même sorti du séminaire, jusqu'à la fin de sa vie, le Pr est resté ami des évêques, certains ont été avec lui au séminaire, il a également formé d'autres jeunes évêques. Voilà pourquoi les évêques du Congo comme nous aussi, ont été dépassés d'apprendre la nouvelle du retour vers la maison du Père du Pr. Au nom du président de la CEC et de tous les évêques, je présente à la famille biologique, aux anciens séminaristes et à la grande famille universitaire congolaise les condoléances les plus attristées. Les évêques demandent aux anciens séminaristes de continuer l'œuvre du Pr et expriment leur proximité et leurs prières, en vous rassurant qu'ils continueront à prier pour son âme.»*

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

NÉCROLOGIE

M. Eden Emeya, Mlles Gabrielle Bitoumbou, Efertili Samba, Cécile Malonga, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, la confrérie Cardinal Emile Biayenda de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo et toutes les confréries Cardinal Emile Biayenda de l'archidiocèse de Brazzaville, le décès de Mme Mélanie NTINOU, membre de la confrérie Cardinal Emile Biayenda de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo. Le décès est survenu le 20 octobre 2020, à 1h du matin, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).

La veillée mortuaire se tient au n°93, de la rue Jolly à Bacongo. L'enterrement aura lieu le 4 novembre 2020.

Pierre Mboungou, agent de La Semaine Africaine et Pierre Juvet Ngouono, chef de de Centre de l'œuvre médicale catholique Centre de Polios de Bacongo adressent leurs condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE COLLECTE DU 5ème RECENCEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH-5)

La République du Congo réalise son 5ème recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) qui permettra d'actualiser les données sur les caractéristiques démographique et socioéconomiques de la population à tous les niveaux géographiques.

L'institut national de la statistique se prépare à exécuter le dénombrement principal du 21 novembre au 20 décembre 2020 après avoir organisé la cartographie censitaire qui a permis de découper le territoire national en zone de dénombrement (ZD), entité géographique qui sera confiée, pendant le dénombrement principal, à un et un seul agent recenseur.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter les agents qui auront pour mission la collecte des données au sein de chaque zone de dénombrement pendant un mois, moyennant une rémunération. La collecte des données sera précédée d'une formation pendant 21 jours.

Le directeur général de l'INS invite toute personne intéressée à faire acte de candidature au siège des mairies d'arrondissement, des sous-préfectures et des directions départementales de la statistique de son domicile ou de s'inscrire sur le site de l'INS: https://www.ins-congo.org

PROFIL DU CANDIDAT

1- être de nationalité congolaise ;
2- être âgé de 18 ans au minimum et de 59 ans au maximum, au moment du dépôt du dossier de candidature;
3- être titulaire au minimum du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
4- avoir une parfaite maitrise de l'outil informatique (ordinateur et tablette/smartphone);
5- être disponible pendant la période de l'opération;
6- savoir parler les langues vernaculaires (lingala, kituba, etc);
7- être en parfait état de santé physique ;
8- avoir une endurance physique.

DOSSIER DE CANDIDATURE

1- une demande de candidature adressée au Directeur général de l'institut national de la statistique (INS) indiquant la commune, l'arrondissement ou la sous-préfecture d'affectation souhaité;
2- une photocopie du diplôme;
3- un curriculum vitae détaillant le cursus scolaire et/ou universitaire et les diplômes obtenus;
4- un certificat de nationalité ou une photocopie du titre d'identité légal (Carte Nationale d'Identité, Passeport).

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 30 octobre 2020 à midi, délai de rigueur.

Pour plus de renseignement s'adresser à la direction générale de l'INS (sise rue Mfoa, en face de l'ex- Radio Congo, centre-ville de Brazzaville) ou dans les directions départementales de la statistique.

Lien pour l'enregistrement en ligne: https://ins-congo.org/inscription

Fait à Brazzaville, le 16 octobre 2020

Le directeur général de l'Institut National de la Statistique

Gabriel BATSANGA

COMMÉMORATION

Une célébration eucharistique pour les 80 ans du Manifeste de Brazzaville

Pour la commémoration du 80e anniversaire du Manifeste de Brazzaville signé le 27 octobre 1940 par le Général Charles De Gaulle, une eucharistie a été célébrée lundi 26 octobre 2020, en la Basilique Sainte Anne du Congo.

Le cardinal Monsengwo, les évêques du Congo et le nonce apostolique concélébrant la messe

Elle a été présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Il avait à ses côtés les cardinaux Fridolin Ambongo Besungu, actuel archevêque de Kinshasa et Laurent Mossengwo Pasinya, archevêque émérite de Kinshasa (République Démocratique du Congo); NN.SS Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando et vice-président de la CEC; Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville et administrateur apostolique de Dolisie; Yves Marie Monot, évêque de Ouesso; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Aussi, les évêques membres de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), notamment NN.SS Abraham Kome du Cameroun, Nestor Nongo et Richard Apora de la RCA, Miguel Angel Nguema de la Guinée Equatoriale. Dans son homélie, Mgr Victor Abagna Mossa a indiqué que la basilique Sainte-Anne est une œuvre historique, un souvenir qui fait revivre quelques moments d'histoire de Brazzaville, capitale de la France libre. *«Vous qui avez accepté de commencer cette semaine par le passage dans cette basilique Sainte-Anne, souvenez-vous: le premier président du Congo indépendant, l'abbé Fulbert Youlou a, dans son premier discours, dédié le Congo à la Vierge Marie, la Mère de Jésus, celui-là même dont nous célébrons en ce moment le seul sacrifice qui pouvait plaire à Dieu. Notre autorité politique a voulu que nous nous souvenions d'un évènement de grande importance mais qui est peut-être tombé, négligé dans nos consciences. Cette semaine on nous fera souvenir de Brazzaville, capitale de la France-libre. Nous prions pour tous ceux qui viennent participer à ce souvenir.*

Un peu d'histoire ne nous fera pas de mal. Nous sommes en 1940, en pleine guerre mondiale. La France dont le Congo est déjà une colonie comme l'Oubangui-Chari, le Gabon, le Tchad a perdu sa liberté, occupée qu'elle est par l'Allemagne nazie. Que va-t-elle devenir, et sa culture? La France est dans l'humiliation. Depuis 1901, Brazzaville est la capitale de l'Afrique Equatoriale française (AEF). Alors qu'un homme cède et donne la poignée de main «de la honte», un autre homme, De Gaulle qui a refusé de reconnaître cette victoire est passée à Londres en Angleterre d'où il lance l'appel à la résistance. L'Allemagne est toujours là quand De Gaulle arrive au Congo quatre mois après Londres. C'est en Afrique, au Congo que De Gaulle trouve l'énergie nécessaire pour continuer la guerre. Alors que l'armistice a été déjà signé le 22 juin, De Gaulle appelle les Français libres à continuer la guerre. Il recrute une petite armée dite «les Forces Françaises libres». Il est reconnu comme chef, mais il n'a pas de territoire. Depuis Londres il a dit: «La France n'est pas seule, elle a un empire derrière elle: l'Afrique Equatoriale Française». C'est vers cet empire que De Gaulle vient. Il fait de Brazzaville la «capitale de la France-libre»: Ici le drapeau français peut flotter alors qu'en France, cela ne se peut plus et on n'entend plus la Marseillaise. Le 27 octobre 1940, De Gaulle lance le Manifeste qui crée le Conseil de Défense de l'Empire. Premier organe de la France libre, un sursaut d'orgueil pour le relèvement de la France. Avec les Alliés, l'Afrique se mobilise aux côtés de la France pour la libérer des griffes de la puissante armée d'Hitler. La France aussi compte des soldats à la peau noire. Que serait devenu Paris sans l'Afrique en 1939-1945? Les peuples d'Afrique se sont engagés et ont contribué à faire que l'histoire de la France soit aujourd'hui celle que nous connaissons. Et à force de combattre, la soif de liberté devenait aussi plus forte jusqu'aux années 1958, 1960 et 1962 pour l'Algérie. Presque toutes les colonies ont accédé à leur souveraineté. Il faut noter tout de même que l'esclavage et la colonisation ont été des moments douloureux pour les Africains. Et des questions peuvent encore se poser: quels genres de relations ont existé entre les ex-puissances coloniales et leurs anciennes colonies. Ces relations ont- elles été vraies et bonnes? Nous nous souvenons, mais une telle histoire est-elle encore étudiée dans nos écoles?

Cela va nous permettre d'assumer notre histoire, mais cela ne devrait-il pas nous aider à d'autres engagements, d'autres sursauts. Quelqu'un a écrit: «la colonisation est bien finie, mais la coopération est bien là avec ses exigences et parfois aussi ses émotions». Un historien Gankama N'siah écrit: «Célébrer les 80 ans de la Déclaration de Brazzaville-capitale de la France libre, consiste à rappeler la place exceptionnelle que la capitale du Congo a tenu au moment où la France menacée dans son existence s'est unie pour sa liberté. Cela se résume aussi à la volonté de Brazzaville de montrer que le souffle de la liberté parti d'Afrique est un bien universel».

Souvenons-nous avec le politique, avec nos politiques, souvenons-nous: il y a des hommes qui ont cru à notre humanité, à la force que nous pouvions avoir, aux engagements que nous pouvions prendre: des engagements qui ont permis à un peuple qui plongeait dans le déshonneur de se relever, de se redresser et d'entrer dans le concert des grandes Nations pas seulement avec des armes, mais et surtout culturellement et spirituellement. Si nous avons permis à d'autres de se relever, de s'unir, pourquoi ne le ferions-nous pas pour nous-mêmes. Que sont devenues les valeurs de nos diverses cultures? Spirituellement, il y a plus de 135 ans que nous avons reçu la culture chrétienne et que nous en avons découvert les valeurs; aujourd'hui, sommes-nous fiers d'être devenus des disciples de Jésus-Christ qui a fait de nous ses frères, donc des enfants de Dieu. Souvenons-nous aujourd'hui que nous sommes devenus des enfants de Dieu, que tous les croyants appellent «Notre Père». Alors, nous sommes logiquement tous des frères et des sœurs. Que faisons-nous aujourd'hui de la fraternité que le créateur attend des hommes, ses créatures. Comment comprendre que des hommes s'acharnent à détruire leurs frères ou leurs sœurs en humanité pour jouir seuls de ce monde. Aux catholiques, je voudrais redire ce que Saint Paul nous a fait entendre ce soir: «Cherchez à imiter Dieu, puisque vous êtes ses enfants bien-aimés. Vivez dans l'amour, vivons dans le désir constant de faire que l'autre (mon frère, ma sœur, noir, blanc ou rouge) soit heureux, s'épanouisse, soit en bonne santé. Que ceux qui sont chrétiens, donc qui appartiennent à la famille des enfants de Dieu, disciples de Jésus- Christ, soient pleins de tendresse, qu'ils se pardonnent les uns les autres.

Souvenons-nous de cette autre parole que nous avons entendue: «autrefois, vous étiez ténèbres; maintenant, dans le Seigneur, vous êtes devenus lumière: vivez comme des fils de lumière».

Depuis les années 60 nous avons acquis nos indépendances; est-ce simplement pour avoir participé à la guerre? Le soldat blanc ou noir avait connu la même souffrance, le même espoir de liberté. Saint Paul pense en écrivant cette parole à notre vie morale. Je pense que nous pouvons dire la même chose, nous qui sommes sortis de la colonisation. Avant notre autonomie, il y avait comme une lueur qui se montrait à nous, un espoir d'une vie meilleure. Nous avions dit «une Longue nuit s'achève, un grand bonheur a surgi», mais avons-nous quitté cette longue nuit? Puis nous avons chanté «un Congo libre et nouveau qui jamais plus ne faillira, que personne n'effraiera». La France-libre que nous avons aidée à se redresser n'est-elle pas trop loin de nous. Avons-nous su utiliser toutes les forces, toutes les intelligences, tous les talents que Dieu a donnés à ce pays qu'il aime? Sommes-nous devenus une «Nation souveraine»? Ne sommes-nous pas retournés dans notre longue nuit? Les futurs responsables de demain nous donnent-ils de l'espoir pour ce pays, pour cette Nation?

Le chrétien a entendu Jésus lui dire: «Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde». Dans notre longue nuit, le chrétien est-il devenu lumière pour ses frères? L'école nous a permis de comprendre beaucoup de choses, devenu élites parmi mes frères, mes sœurs, ma Nation a-t-elle profité de mon élévation?

Depuis les années 60, nous sommes devenus indépendants, libres. Que signifient pour nous ces termes de liberté, d'indépendance. Brazzaville la Verte, capitale de la France-libre, est-elle demeurée libre? J'ai pour ma part des idées simplistes, trop simplistes sur ce qu'est la liberté, l'indépendance, l'autonomie. Je me dis: nos pays ne sont pas indépendants, du moins le Congo que je connais. En effet, dans un pays qui a du bois, du pétrole, du fer, du manganèse, de l'or et que sais-je pourquoi n'utiliserait-on pas toutes ces richesses, d'abord, pour le bénéfice de chaque citoyen? La monnaie pourrait être celle que donnerait l'équivalent de notre or par exemple sur le marché international. C'est ainsi que je me dis: mon impression est que ce que produit le sol ou le sous-sol sur lequel le créateur a choisi pour moi ne sert vraiment qu'à d'autres. Et parfois, le mal, c'est nous-mêmes: notre égoïsme, notre soif d'enrichissement, notre orgueil, l'oubli que nous avons de l'autre.

Ne nous sommes-nous pas laissés égarer comme dit la Parole de Dieu, par des paroles creuses qui nous font croire que la vie ce sont les maisons, l'argent, les richesses matérielles, tout ce qui passe sous le firmament. Oui, tout passe et nous n'emporterons rien. Notre Nom pourra rester et il dira notre bien ou notre mal. Que ne devenons-nous pas des fils de lumière: des hommes et des femmes que la Parole de Dieu dirige et conduit. Notre orgueil, notre aveuglement, le refus de changer sont aussi des ténèbres qui nous empêchent d'aller plus loin. Nous sommes comme ce chef du temple de l'Evangile qui refuse de se réjouir de la guérison de l'autre, jaloux du guérisseur qui risquerait de prendre sa place certainement, sûr de ces connaissances qui l'ont aveuglé. Jésus est venu pour nous libérer du mal, de Satan l'orgueilleux qui ne cesse de tromper les hommes. Et beaucoup de ceux-ci choisissent aujourd'hui de s'éloigner de Dieu pour emprunter les chemins de Satan pour un royaume où ne règnera ni l'amour, ni la paix d'avoir enfin atteint le but recherché, le vrai bonheur que le Dieu de Jésus-Christ donnera à ceux qui lui resteront fidèles. Jésus nous dit: «Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde». Devenons-le et les églises ne se fermeront pas», a dit l'archevêque d'Owando.

A la fin de la célébration eucharistique, le cardinal Fridolin Ambongo a remercié les autorités ecclésiastiques congolaises et les pouvoirs publics pour l'invitation à participer à cet événement historique qui a donné une impulsion décisive à *«Brazzaville, capitale de la France libre»* pour que les pays africains accèdent aux indépendances dans les années 60.

Pour sa part, Mgr Anatole Milandou a loué cette initiative et exhorté le peuple congolais à s'approprier l'histoire du pays.

A signaler que la journée du mardi 27 octobre a été marquée par un concert de chants religieux animé par la chorale Les Piroguiers en la basilique Sainte-Anne. Une soirée riche en spectacle ponctuée par des évocations.

Pascal BIOZI KIMINOU

SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT

«Heureux les persévérants»

Textes: *Ap 7, 2-4.9-14; Ps 23 (24); 1 Jn 3, 1-3; Mt 5, 1-12a*

Il existe en Grèce, à l'est de la mer Egée, non loin des côtes de la Turquie, une petite île isolée qui s'appelle Patmos; c'est là que l'auteur de l'Apocalypse (saint Jean, selon la tradition) a eu jadis la vision qui nous a été rapportée dans la première lecture. Il était exilé dans cette île, vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, au moment où sévissait une persécution contre les disciples du Christ; dans cette situation il ne pouvait arrêter ses regards sur la terre de Patmos, ni sur la mer qui l'entourait de toutes parts, et il lui fut donné de voir par l'imagination *«une foule immense […] de toutes nations, tribus, peuples et langues»*; il s'agissait de ceux qui avaient témoigné du Christ jusqu'au prix de leur vie, et qui, désormais, se tenaient en présence de Dieu. L'auteur de l'Apocalypse délivrait ainsi un message d'espérance; lui-même victime de la persécution, il disait à ses frères et sœurs: même si vous êtes aujourd'hui dans l'épreuve à cause de votre foi, un avenir vous est promis, vous serez un jour en présence de Dieu. Et ce message est resté d'actualité jusqu'à nos jours: si des disciples du Christ sont incompris ou persécutés à cause de leur foi, qu'ils ne cessent pas d'espérer; Dieu ne les abandonnera pas, le bonheur leur est promis. C'est bien ce que Jésus avait lui-même enseigné: *«Heureux êtes-vous si l'on vous insulte, si l'on vous persécute et si l'on dit faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux!»* La sainteté, pourtant, n'est pas réservée à ceux et celles qui sont dans ces situations extrêmes. Elle est offerte à tous et à toutes, à travers toutes les circonstances de la vie, et jusque dans le plus ordinaire des jours. Dans sa belle exhortation La joie et l'allégresse, le Pape François l'a rappelé avec force: *«J'aime voir la sainteté, dit-il, dans le patient peuple de Dieu: chez ces parents qui éduquent avec tant d'amour leurs enfants, chez ces hommes et ces femmes qui travaillent pour apporter le pain à la maison, chez les malades, chez les religieuses âgées qui continuent de sourire […] C'est cela, souvent, la sainteté "de la porte d'à côté", de ceux qui vivent proches de nous et sont un reflet de la présence de Dieu… »* (§ 7). Cette sainteté, qui peut passer par de petits gestes au jour le jour, est en tout cas offerte à chacun – et non seulement à ceux qui sont membres de la communauté chrétienne, mais également en dehors de celle-ci: qui de nous n'a pas été témoin (dans une famille, dans nos quartiers, dans un hôpital,) de paroles ou de gestes émanant d'autres croyants ou d'incroyants et qui lui sont apparus comme des signes de l'Esprit Saint œuvrant dans le monde? Le concile Vatican II est même allé jusqu'à écrire: *«nous devons tenir que l'Esprit-Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associé au mystère pascal»* (Gaudium et spes, 22). Mais c'est Jésus qui, dans l'évangile que nous avons entendu, nous révèle en plénitude le chemin de la sainteté. Ce chemin, certes, se heurte à tout ce qui, dans notre monde, est sous le signe de la volonté de puissance, de l'injustice, de la violence, de l'exclusion ou de la haine. Suivant les mots du théologien Dietrich Bonhoeffer au siècle dernier, la grâce à laquelle sont appelés les disciples du Christ n'est pas *«la grâce à bon marché»* mais *«la grâce qui coûte»*. Et néanmoins elle est offerte à chacun de nous et il nous est possible de l'accueillir. Comme le dit encore le Pape François dans son exhortation, être pauvre de cœur malgré la séduction des fausses richesses, *«c'est cela la sainteté»* (§ 70); savoir *«pleurer avec ceux qui pleurent, c'est cela la sainteté»* (§ 76); *«regarder et agir avec miséricorde», «c'est cela la sainteté»* (§ 82); *«semer la paix autour de nous, c'est cela la sainteté»* (§ 89)… Ce message, il est vrai, nous l'entendons alors que notre Église est durement éprouvée depuis quelque temps. Nous avons une conscience plus vive du péché au sein de cette Église: les abus et scandales qui sont régulièrement dénoncés paraissent démentir les propos traditionnels sur la perfection chrétienne, ou tout au moins entachent gravement la crédibilité de notre témoignage. C'est comme le spectacle à la fois désolant et honteux que nous offrons depuis quelques jours via les réseaux sociaux. Mais au cœur de cette situation même, nous sommes invités à retrouver d'autant plus la vocation de notre Église qui est justement vocation à la sainteté. Il n'y a pas une Eglise des pécheurs d'un côté et, de l'autre, une Eglise des saints; il y a une seule Eglise, qui est blessée dans son corps à cause du péché de ses membres, mais qui aujourd'hui encore est appelée à la sainteté et qui doit s'efforcer d'en vivre. Plus nous entendrons en vérité cet appel, plus nous ressentirons la blessure de ce qui, dans la vie de notre Eglise, est en contradiction avec le message de l'Evangile. Mais aussi, plus nous entendrons cet appel, plus nous nous disposerons à suivre Jésus sur le chemin qu'empruntèrent jadis saint François d'Assise, saint Ignace, Baba Simon, Annuarite, Emile Biayenda, et plus il nous sera donné d'éprouver dès maintenant la béatitude paradoxale de ceux qui sont pauvres de cœur, doux, compatissants, assoiffés de justice et miséricordieux – dans l'espérance de rejoindre un jour, par-delà notre mort, la foule immense de ceux et celles qui sont définitivement en présence de Dieu et qui s'exclament: *«Louange, gloire, sagesse et action de grâce, honneur, puissance et force à notre Dieu, pour les siècles des siècles! Amen!»*

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Fonds des Nations Unies pour la Population
Adresse: Rue Crampel, B.P.: 19012
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: +242 OS 521 67 00
Site web: www.unfpa-congo.org

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT (REOI)
REOI No. UNFPA/COG/01/2020

Pour l'actualisation de la base des données des fournisseurs de services et de biens en vue d'une éventuelle mise en place d'accord à long terme (LTA) avec L'UNFPA AU CONGO-BRAZZAVILLE

Madame/ Monsieur,

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo souhaite actualiser sa base des données des fournisseurs de biens et services en vue d'une éventuelle mise en place d'accords à long terme (LTA) pouvant faciliter l'exécution de ses programmes et projets.
Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé à l'intention de tous fournisseurs de biens et services (compagnies nationales et internationales, consultants, institutions privées et paraétatiques, ONG nationales et internationales, etc.) à manifester leur intérêt pour l'exécution d'éventuels contrats de provision de biens et services sur l'étendue du territoire Congolais.

ELIGIBILITE:

Seules les candidatures qualifiées dans les domaines et catégories ci-dessous seront notifiées et invitées, en cas de besoin, à participer aux appels d'offres que l'UNFPA aura à lancer.
Toute personne physique ou morale intéressée est priée de fournir en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes:

1. PROFIL DE LA COMPAGNIE:

Fournir les informations suivantes pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec l'UNFPA, ses programmes et projets.

1.1 Immatriculation (pour les compagnies, cabinets et autres)
• Statut, registre de commerce, patente, numéro d'identification unique (NIU), etc.

1.2 Description des services et biens à fournir
• Décrire d'une façon détaillée en mentionnant la qualité du produit ou service selon les normes nationales et internationales (ISO).

1.3 Expérience
• Inclure un tableau récapitulatif des projets/programmes déjà achevés ou en cours d'exécution et des attestations de services similaires rendus.

1.4 Personnels et contacts
• Liste des personnels clés et leurs contacts (téléphone, fax, email, site web). Inclure leurs CV pour des cabinets de consultance, une attestation de localisation et un plan de situation des bureaux.

1.5 Capacité financière
• Comptes financiers 2019 ou liasse fiscale 2019 et dernier rapport d'audit financier (si applicable).
• Justificatif récent d'un compte bancaire ouvert au nom de la société dans l'une des banques locales (RIB récent accompagné d'une attestation de la banque).

II. DOMAINES D'ACTIVITES ET EXPERTISE

II.I Matériels roulants (vente, location et services connexes)
• Ambulance, véhicules 4x4, voitures (berline), camions, camions avec remorques, motos, pirogues motorisées et non motorisées, hors bords, bateaux, mise à niveau de véhicules (installation de vitrine de protection/sécurité et autres équipements et matériels), etc.
• Fourniture de carburant, huile de moteur, pneus et autres consommables liés aux véhicules.
• Entretien et réparation des moyens roulants.

II.2 Equipements médicaux, médicaments et autres produits assimilés
• Equipements/kits médicaux, blouses médicales et Equipement de Protection Individuelle (EPI), confection de masques de protection contre la COVID-19, fourniture de kits de dignité et d'hygiène (sous-vêtements, lait de toilette, savon, sandales, etc.), fournitures de tests médicaux (VIH, COV1D-19, etc.).

II.3 Communication et services similaires
• Enquête, sondage et recherche:
- Conception-rédaction et édition des rapports, études, publication, stratégies politiques, etc.
• Production audiovisuelle:
- Couverture photo/vidéo des activités, scénarisation, montage, production et post production de film-reportage ou film institutionnel de plaidoyer (documentaire et fiction) selon les exigences et orientations de l'UNFPA;
- Spots publicitaires (spots animatiques, jeux de personnage, bandes dessinées, etc.).
• Conception d'identité graphique, proposition de logotype et charte graphique, Édition, Impression et Reprographie de documents:
- Lister les supports, format et caractéristiques types (invitations, chemises à rabats, dépliants, brochures, guides, etc.)
- Logos, t-shirts, casquettes, kakemonos, banderoles, fonds de scène, Chartes graphiques, Invitations, Chemises à rabats, Factsheets, Dépliants, Brochures, Stylos, Guides, Signalétiques, Chevalets, Autres gadgets (oriflammes, bracelets, sacs-cadeau, foulards), etc.
• Publication et diffusion de supports:
- Location ou achats d'espaces publicitaires
- Grille tarifaire presse quotidienne.
• Innovation (solutions numériques et nouveaux canaux de diffusion).
• Publicité et annonce.
• Fourniture de connexion internet et services mobile.

II.4 Evénementiel
• Restauration et services traiteur.
• Location de salle, location chaises, location de chapiteaux, et autres fournitures et matériels.
• Décoration des salles, sites, stands, etc.
• Animateurs, maîtres de cérémonie, hôtesses, etc.

II.5 Matériels, matériaux et équipements de tout genre (vente ou location)
• Equipement de communication (Radio HF, UHFNHF, satellite, téléphone, etc.).
• Equipement, fournitures, consommables et logiciel informatique (Serveur, PC, laptop, antivirus, Microsoft Word, Dvd, écran de projection, vidéo projecteur, imprimante, photocopieur, encre, etc.).
• Equipement de sécurité (CCTV, contrôle d'accès, détecteur de métaux et mouvement, porte coulissant, etc.).
• Groupes électrogènes.
• Fourniture et consommables de bureau
• Mobilier de bureau.
• Autres (à préciser).

II.6 Compagnies de génie civil et bâtiment
• Construction/Réhabilitation des infrastructures et bâtiments publics et privés (routes, ponts, pistes, forages, hôpital, etc.).
• Matériaux de construction et matériels électriques.
• Supervision des travaux de construction et de réhabilitation.

II. 7 Environnement et salubrité
• Gestion et traitement des ordures, gestion de l'environnement, production et gestion de l'énergie renouvelable, eau et assainissement, équipements de salubrité.

II.8 Transport, hébergement et services connexes
• Livraison de courrier, livraison de matériels divers.
• Transport et dédouanement (transitaire).
• Services de voyages.
• Hébergement (hôtels, auberges, etc.).

II.9 Services professionnelles (formation, consultance, assistance technique, etc.)
• Gestion des activités génératrices de revenus (SME, Micro finance, Agriculture, Pêches, etc.).
• Formation, renforcement de capacité de l'administration publique, renforcement de capacité de la société civile.
• Renforcement des capacités pour la gestion de catastrophes (naturelles, causées par l'homme) et activités connexes.
• Suivi et Evaluation (des projets de développement et/ou humanitaires).
• Audits (projets, gestion et processus d'exécution des projets de développement).

II.10 Autres services
• Assurance, entretien et réparation électrique, maintenance des équipements informatiques, maintenance électroniques et électriques, gardiennage, nettoyage, fourniture de vêtements, menuiserie, etc.

II.11 Autres informations complémentaires à fournir:

- Utilisez-vous l'Internet pour vos affaires ? : Oui ☐ Non ☐
- Si oui, l'utilisez-vous pour :
  - Les appels d'offres : Oui ☐ Non ☐
  - La recherche d'information : Oui ☐ Non ☐
  - La vente en ligne : Oui ☐ Non ☐
  - La recherche d'emploi/consultation Oui ☐ Non ☐
  - La commande de marchandises Oui ☐ Non ☐
  - Le paiement /transfert d'argent Oui ☐ Non ☐
- Si oui : dans un Cyber café : ☐ à domicile : ☐ au bureau : ☐
- Si non,
  - Problème de connexion dans ma zone : ☐
  - Problème d'électricité : ☐
  - Ne sait pas utiliser un ordinateur : ☐
  - Ne connait pas l'internet : ☐
- Si oui au point 1 : Visitez-vous les sites suivants ?
  - UNFPA (www.unfpa.org) Oui ☐ Non ☐
  - UNFPA Congo (congo.unfpa.org) Oui ☐ Non ☐
  - PNUD (www.pnud.org) Oui ☐ Non ☐
  - UNOPS (www.unops.org) Oui ☐ Non ☐
  - UNOPS (unwebbuy.org) Oui ☐ Non ☐
  - UNGM (www.ungm.org) Oui ☐ Non ☐
  - Autres sites des Nations Unies (à préciser) _____

II.6. Disposez-vous d'un
- Site Web ? Oui ☐ Non ☐ Lequel_____
- Catalogue en ligne ? Oui ☐ Non ☐
- Votre adresse email : _____

Nota Bene:
L'UNFPA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie de cet appel à manifestation d'intérêt. Tout contrat d'achat de biens et de services résultant de cette requête sera régi par les principes et règlements de l'UNFPA.

Toute personne morale ou physique intéressée est priée de fournir les informations requises au Point I et de donner un détail sur ses domaines d'expertise (Point II) en respectant l'ordre et les numérotations; et de le transmettre par email à l'adresse marina.malapet@unfpa.org (objet: REOI/ UNFPA/COG/01 /2020) ou de déposer au bureau de l'UNFPA à l'adresse suivante au plus tard Je 4 novembre 2020.

REF. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° REOIIUNFPA/COG/XX/2020
UNFPA Congo
Rue Crampel, en face de la BDEAC (Centre-ville)
BRAZZAVILLE-CONGO
Att. Service des Opérations UNFPA
(Une copie électronique du présent Appel à Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA
Congo: http://congo.unfpa.org et sur le site de l'UNGM: http://www.ungm.org.
L'Appel à Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)
Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA.
TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

Fait à Brazzaville, le 05 octobre 2020

Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA
Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

PARTENARIAT

L'ACBEF et Chevron soutiennent les femmes enceintes du CSI de Mbota-Etraba

Dans le cadre de son projet Kenguila Mwana (protège l'enfant), l'Association Congolaise pour le Bien-être Familiale (ACBEF - antenne communale de Pointe-Noire) a initié un programme de soutien aux jeunes filles-mères, en partenariat avec la société pétrolière Chevron Congo. Ce projet vise, entre autres, le planning familial et l'éducation des jeunes filles pour qu'elles gèrent au mieux leur maternité y compris leur nutrition.

La toute première cérémonie de remise des kits alimentaires dans le cadre de ce partenariat a eu lieu au Centre de santé intégré de Mbota-Etraba le samedi 17 octobre 2020, sous l'autorité du président communal de l'ACBEF, Alphonse Kinkondi, des représentants de ce CSI et de la société Chevron.

Ce n'est pas la première fois que Chevron et l'ACBEF développent un partenariat autour des problématiques liées à la femme et à l'enfant. A travers le projet Kenguila Mwana mis en place depuis le dernier trimestre de l'an 2019, plus de 60 femmes enceintes sélectionnées au CSI de Mbota-Etraba ont bénéficié d'un apport en produits consommables pour mener à terme leur grossesse dans des conditions optimales. De nombreuses études révèlent en effet que la malnutrition au Congo est à l'origine de nombreux cas de morbidité infantile, de décès de nourrissons et d'enfants avant l'âge de cinq ans. Selon les statistiques du Programme national de développement sanitaire, 26% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique, et 14% d'entre eux d'une insuffisance pondérale. La prévalence moyenne des petits poids étant de 13%. C'est donc pour inverser tant soit peu la tendance que le projet a été mis en place grâce à l'appui de Chevron.

''….Après la sensibilisation des jeunes filles élèves dans les écoles sur les IST/VIH/SIDA et les grossesses non désirées, nous avons retenu une soixantaine de femmes enceintes que nous allons accompagner par un apport en kits alimentaires composés essentiellement d'aliments nutritifs riches en protides, glucides, lipides et vitamines. Autrement dit, l'assiette complète de la femme enceinte" a expliqué Alphonse Kinkondi.

Cette action de cœur et d'amour a satisfait les bénéficiaires. L'une d'elles Dorcia Mantsangui Niangui a dit: *''Ce n'est pas fréquent qu'une société soit sensible envers la femme enceinte ici au CSI de Mbota-Etraba comme l'a fait Chevron avec l'ACBEF. Je ne trouve pas les mots justes et suffisants pour exprimer la joie que ressent chaque femme ici présente. Aucune attitude de notre part ne peut justifier à sa juste valeur la dimension du geste à notre endroit à travers Kenguila Mwana….Nous leur disons infiniment merci".*

Des femmes encentes bénéficaires des Kits alimentaires posant avec des responsables de l'ACBEF, du CSI et de Chevron

Une satisfaction partagée par le personnel soignant du CSI, représenté par Mme Roseline Bikouya, responsable du Centre. Au nom du médecin chef du District sanitaire n°4, elle a remercié l'ACBEF et Chevron qui, en plus de l'accompagnement de la femme enceinte, ont offert du mobilier pour l'accueil des femmes enceintes, tout comme des commodités de travail pour infirmières et sages-femmes.

Pour rappel, plusieurs activités prévues par l'antenne communale de l'ACBEF Pointe-Noire ont déjà été organisées en ce qui concerne la malnutrition. Il s'agit notamment de la formation des sages-femmes, des infirmières et des relais communautaires sur les dangers de la malnutrition maternelle et infantile; le planning familial et la sensibilisation des populations environnantes du CSI sur toutes ces questions sensibles.

Jean BANZOUZI-MALONGA

EDUCATION

Les animateurs des centres d'alphabétisation sollicitent leur intégration

Après la rentrée scolaire le 12 octobre dernier sur toute l'étendue du territoire national, les centres d'alphabétisation et de rescolarisation ont, quant eux, ouvert leurs portes le 19 octobre. Pour s'assurer du bon démarrage des apprentissages en leur sein, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation Adolphe Mbou-Maba, accompagné de quelques cadres de la direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, a effectué une visite dans trois centres à Brazzaville.

La visite a commencé dans les centres de rescolarisation de l'école Loango Marine à Kinsoundi et de l'école Angola libre, à Makélékélé, le 1er arrondissement de Brazzaville. Les centres de rescolarisation Maman Elombé et le centre d'alphabétisation Geneviève Maloumbi situés dans l'enceinte de la paroisse Notre Dame de victoire de Ouenzé, dans le 5e arrondissement, ont clos la ronde de la délégation sur une note de satisfaction.

Dans les différents sites visités, le représentant du ministre de l'Enseignement primaire s'est appesanti sur le respect des gestes barrières en cette période de crise sanitaire liée à la COVID-19, avant d'encourager les apprenants au travail. *«Ne voyez pas votre âge. Je salue votre audace et vous souhaite une bonne année scolaire»*, a-t-il dit, rappelant la maxime *''Il n'est jamais trop tard pour apprendre".*

Belvie Tsika Makaya a remercié le Gouvernement pour ces lieux d'apprentissage. *«J'étais venu dans ce centre sans une base, mais à ce jour, je suis capable de lire et écrire. Je demande à tous ceux qui ont abandonné l'école ou qui n'ont pas eu la chance de se scolariser, d'écarter la honte et de suivre ce chemin, car la connaissance prépare le développement»*, a-t-elle témoigné.

Adolphe Mbou-Maba (2e) de la g. vers la droite dans une classe à Maman Elombé

Pour leur part, les animateurs se disent dévoués pour assurer les enseignements. *«Nous demandons aux parents d'envoyer les enfants vers les centres, parce qu'un enfant qui ne sait pas lire et écrire constitue un danger permanent pour la famille, au-delà pour toute la nation. Pour assurer cette tâche, nous avons besoin des kits scolaires»*, a précisé Jean Claude Ngami, animateur au Centre d'alphabétisation de Ouenzé.

Une vue des apprenants

Les animateurs à 80% sont des bénévoles. Ils sollicitent l'intégration à la fonction publique.

Le directeur du centre d'alphabétisation Généviève Maloumbi, Bienvenue Bemba Banzouzi suggère que l'Etat pense à l'ouverture d'un lycée pour ces apprenants. *«Parce qu'après l'obtention du BEPC, certains manifestent la volonté de poursuivre leur scolarité. Or jusqu'à présent les apprentissages ne s'arrêtent qu'au collège par manque de structures. Nous demandons à l'Etat de nous accorder à partir de la rentrée andragogique 2021-2022 des salles de classe à l'école Pierre Ntsiété qui s'est désengorgée après l'ouverture du complexe scolaire Gampo-Olilou-Révolution. Le centre est ouvert à tout le monde sans distinction aucune.»*

E.M-O

SANTE

Réouverture du service des soins intensifs de cardiologie au CHU-B

Le Centre hospitalier et universitaire (CHU-B) de Brazzaville a équipé et rouvert lundi 26 octobre 2020 son service des soins intensifs de cardiologie. Denis Bernard Raiche, directeur général du CHU-B et Stéphane Ikama Meo, chef de l'Unité des soins intensifs de cardiologie ainsi que des personnels soignants recyclés pour renforcer la capacité du service et des soins étaient présents.

Stéphane Ikama Meo et Denis Bernard Raiche après la visite du service des soins

L'unité de cardiologie du CHU-B se trouve au 3e étage de l'ancien bâtiment. Il a une capacité d'accueil de 10 lits répartis dans deux salles: une salle de quatre lits pour les soins intensifs en cardiologie et une autre de six consacrés à la prise en charge des patients en convalescences immédiates. L'unité est également dotée d'aspirateurs, de concentrateurs d'oxygène et d'un défibrillateur, a indiqué Stéphane Ikama Meo. *«Il est mis en nombre et en qualité au sein de l'unité de cardiologie, un personnel paramédical. Il y a aussi des moniteurs pour un fonctionnement optimal de l'unité afin que la mortalité due à certaines situations cardiovasculaires aigues soit minimisée.»* Il a remercié la direction générale.

En rouvrant l'unité, la direction générale vise à réduire le taux de mortalité des malades en urgences cardiologiques et à améliorer les performances des agents en service.

Denis Bernard Raiche a précisé que l'unité des soins intensifs de cardiologie rendra des services de qualité à l'ensemble de la population du Congo et non de Brazzaville uniquement. *«C'est un grand pas que nous franchissons»*, a-t-il soutenu.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

EDUCATION

Un fonds national en création pour soutenir l'enseignement général

«Les défis de l'école congolaise en période de crise sanitaire», c'est sur ce thème que s'est tenue récemment à Brazzaville la XXIIe session du Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation. Placée sous les auspices du ministre de l'Enseignement primaire Anatole Collinet Makosso, la session a accouché d'une série de recommandations en faveur de l'école congolaise confrontée à de nombreux défis. La plus pertinente est la création d'un fonds national pour l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Une vue des participants

Près de 200 conseillers venus des douze départements du Congo ont pris part aux travaux de ce conseil. Ils ont débattu des thèmes liés à l'école et ses différents défis à relever pour s'arrimer à la modernité; aux problèmes d'alphabétisation et de rescolarisation en période de crise sanitaire et à l'orientation sur la COVID-19 et santé scolaire.

Les acteurs éducatifs ont suggéré que soit organisée une formation sur la lutte contre la COVID-19 à l'attention des enseignants, des responsables administratifs, pédagogiques et des élèves. Ils ont également recommandé de réformer les curricula pour s'arrimer à la modernité et renforcer les acquis de l'alphabétisation en intégrant les informations sur la COVID-19; de reprendre les cours d'éducation physique et sportive (EPS) à l'école; de réhabiliter et de construire des centres de santé scolaire ainsi que de mettre en œuvre les directives du ministre de tutelle en l'occurrence celle relative aux ratios ne dépassant pas 50 élèves par enseignant.

Des communications développées à ces assises, on peut retenir celle de la plateforme syndicale d'éducation nationale qui espère obtenir du Gouvernement l'application de toutes les recommandations formulées, y compris l'allocation d'une prime spécifique de la COVID-19 aux enseignants.

L'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) a sollicité, quant à elle, la diligence des dossiers d'intégration, d'avancement, de reclassement des divers émoluments et d'autres droits acquis du personnel pédagogique et administratif du système éducatif.

Clôturant la session, le ministre de l'Enseignement primaire a salué le dévouement de tous les acteurs du système éducatif et leur a demandé de faire preuve de courage pour affronter les rudes batailles qui s'imposent en cette année scolaire.

Germaine NGALA

AVIS DE PUBLICATION
SOCIETE «MARCHE GOURMAND»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 F. CFA
Quartier Mpita, face usine Eau Mayo, rond-point Boundji,
Pointe-Noire, CONGO
RCCM CG-PNR 17 B 15

DISSOLUTION ANTICIPEE AVEC TRANSMISSION DU PATRIMOINE

Suivant acte authentique de la société MARCHE GOURMAND, en sigle M.G., en date à Pointe-Noire du 05 février 2020.
Il a été pris comme résolution :
La dissolution anticipée de la société, à compter du 05 février 2020.
Dépôt légal de l'acte a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, en date du 20 Août 2020, suivant certificat de radiation enregistré au greffe.
Mention modificative a été portée au Registre de commerce et du crédit mobilier le 20 août 2020 sous le numéro CG/PNR/17 B 15.

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 24139501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03
or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08
In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence
Favor citar a referencia:

20 octobre 2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP/AFRO/040/2020
TITRE: NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE L'OMS-AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre une proposition dans le cadre de présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet sus-référencé.
Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme https://www.ungm.org/sous la référence:
RFP/AFRO/040/2020 ou sur demande à l'adresse afrgoafrobids@who.int
Une visite de site est prévue le vendredi 30 octobre 2020 à 10h00, au Bureau de l'OMS-AFRO.
Le soumissionnaire soumet, par écrit, son offre complète à l'OMS, au plus tard le 10 novembre 2020 à 14h00, heure de Brazzaville, par courriel, à l'adresse suivante:

afrgoafrobids@who.int
(Mentionner la référence de l'appel d'offres dans l'objet)

Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (utiliser la référence: RFP/AFRO/040/2020.
Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de dépôt des offres.
L'OMS-AFRO attend, avec intérêt, votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.
Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
50, Avenue Moé Vangoula
Immeuble ex-Café de Paris 1er étage
Tél.: 05.031.39.32/06.885.49.40
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE

SOCIETE OFIS TECHNOLOGIES
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de F. CFA: 10.000.000
Siège social: 17, Rue Bouk-Li Bwali Camp 31 juillet
Pointe-Noire (République du Congo)
RCCM CG/PNR/17 B 518

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SARL «FUTURE NETWORKS AFRICA», en date à Pointe-Noire du 31 Décembre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, Centre-ville, 50, Avenue Moé Vangoula, Immeuble ex-Café de Paris, 1er étage, en date du 27 Février 2020, enregistré même ville le 09 Juillet 2020 folio 127/23 n03493, portant:
-Changement de dénomination sociale en celle de OFIS TECHNOLOGIES;
-Constatation de la libération du solde du capital social restant dû par chacun des associés.
Statuts mis à jour au 27 février 2020 enregistrés à Pointe-Noire, le 09 juillet 2020, folio 127/22 NO 3492.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n°20 DA 622 du 01/10/2020.
RCCM NOCG/PNR/17 B 518.

Pour insertion,
Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU, Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face de la Boucherie du Plateau, marché Plateau centre-ville, boîte postale: 608, Pointe-Noire,
téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96/06 680 20 01.

AVIS DE CONSTITUTION

RAY SERVICES
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital: 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Arrondissement n°06 Ngoyo, Quartier Ngoyo-Mvassa,
vers le poste de commissariat de police de Ngoyo
Téléphone: 06 635 73 81
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le vingt-neuf septembre deux mil vingt, dûment enregistré le six octobre deux mil vingt, sous le folio 186/05, n° 137, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:
-Mise à disposition du personnel qualifié ;
-Travaux entretien et de construction de bâtiments ;
-Importation et vente de consommables informatique et de bureau.
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.
Dénomination sociale: RAY SERVICES ;
Adresse: Arrondissement n°06 Ngoyo, quartier Ngoyo-Mvassa, vers le poste de commissariat de police de Ngoyo, téléphone: 06 635 73 81. Pointe-Noire/REPUBLIQUE DU CONGO ;
Administration: La Gérance est assurée par Monsieur Armelin Frichnel ASSOUCKOU GAN, pour une durée de deux (02) ans renouvelables ;
RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2020-B13-00123.

Pour avis,
La Notaire,
Maître Brislaine KOUTOU

MUSIQUE

Herman Gassaki prépare «Cosa nostra», son premier album solo

Un des ténors du groupe Extra Musica qu'il a quitté il y a quelques années pour mettre sur pied son propre ensemble musical dénommé MP3, Herman Gassaki avait vu toute sa maison consumée par un incendie en 2018, avant d'être victime d'un Accident vasculaire cérébral (AVC) duquel il s'est tiré plutôt à bon compte. Constatant que les choses ne tournaient pas rond, celui que l'on surnomme Don Mfumu a pris la résolution de quitter le pays en novembre 2019. Pour s'installer dans la ville de Dreux, en France. Ayant la musique à fleur de peau, le chanteur se prépare à larguer son premier album solo, ''Cosa nostra''. Il nous en dit davantage dans l'interview qu'il nous a accordée sur internet.

Herman Gassaki

Herman Gassaki, on sait qu'il y a quelques temps, vous avez eu quelques ennuis de santé. Comment vous portez-vous maintenant?

**Je me porte bien par la grâce de Dieu que je remercie infiniment de m'avoir fait sortir de la mauvaise passe dans laquelle je me trouvais, notamment avec l'Accident vasculaire cérébral qui m'a secoué et duquel je me suis tiré plutôt à bon compte. En tout cas, j'ai eu beaucoup de chance d'être encore en vie et de n'avoir pas été beaucoup impacté par ce terrible fléau qui fait tant de ravages dans plusieurs familles congolaises.

Qu'est devenu le groupe MP3 que vous avez créé après votre départ de l'orchestre Extra Musica?

**Vous le savez, certainement, que ces dernières années, j'ai connu beaucoup de soubresauts. Toute ma maison a été consumée par un incendie, et puis, j'ai été victime d'un Accident vasculaire cérébral. Ce qui n'a pas été sans conséquences pour ma carrière artistique, bien évidemment. Ceci dit, bien que je ne sois absent, mon semble musical, resté au pays, se porte bien et continue de travailler en silence. En attendant le desserrement de l'étau par les autorités, avec les mesures barrières prises pour limiter la propagation de la pandémie de coronavirus, je crois que les choses vont être relancées.

En tant qu'ancien d'Extra Musica, quel commentaire vous inspire le départ, il y a quelques mois, de plusieurs membres: Ramatoulaye, Sonor Digital, Zaparo, Levyson, pour ne citer que ceux-là?

**Je pense que si ces artistes ont décidé de débarquer du navire, c'est parce qu'ils sont en quête de mieux-être. Ils sont majeurs, ce sont des responsables de familles qui ont pris la résolution de voler de leurs propres ailes. Je ne peux que leur souhaiter bon vent pour la suite de leur carrière artistique. Qui sait si leur départ va contribuer à booster la musique congolaise, qui, avouons-le, a aussi besoin de cette concurrence, de cette diversité, non?

Quels sont vos projets artistiques?

** Je suis en train de concocter le premier album de ma carrière solo. Celui-ci s'intitule *''Cosa nostra''*. Il comportera onze titres, et sa sortie est prévue pour très bientôt. Je pense que c'est un opus qui fera beaucoup parler de lui sur l'échiquier musical congolais et même mondial, vu le sérieux que j'y mets. Selon la programmation que j'ai arrêtée, je lancerai trois titres chaque mois, et ainsi de suite.

*** ''Cosa nostra'', ça rappelle à bien des gens la mafia sicilienne. Pourquoi avoir intitulé votre album ainsi?***

**Mon titre n'a rien à voir avec la mafia sicilienne. J'ai voulu, tout simplement, faire un clin d'œil à mes anciens collègues de l'Ecole militaire général Leclerc qui m'ont beaucoup aidé pendant la période trouble que j'ai traversée. Parce que, cosa nostra, faut-il le rappeler, veut dire notre cause. C'est tout. Il ne faut pas que les gens pensent à autre chose.

Pour clore notre entretien, qu'avez-vous envie de dire à vos fans?

** A mes fans qui sont comme une famille pour moi, je vous annonce que le meilleur est à venir: la sortie mondiale de *''Cosa nostra''*, le premier album de ma carrière solo. Un opus qui s'annonce très explosif et pour lequel je mets tout mon sérieux afin de vous y trouviez pleine satisfaction. Je sais compter sur vous et vous salue dans les quatre coins de la planète où vous êtes.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

ORCHESTRE ZAIKO LANGA LANGA

Le drummer légendaire Méridjo inhumé à Kinshasa

L'artiste-musicien Jean-Marie Belobi Ngekerme, alias Méridjo, drummer légendaire de la musique congolaise moderne et musicien du mythique orchestre Zaïko Langa-Langa, a été porté en terre le jeudi 15 octobre 2020, au cimetière La Nécropole entre Terre et Ciel à Kinshasa. Il était décédé le 27 août dernier à l'âge de 68 ans à la suite d'une maladie à Liège en Belgique.

L'artiste-musicien Méridjo

Drummer emblématique et célébrissime, il a marqué les époques a, pendant des années, façonné l'identité musicale congolaise, à cause de son génie créateur par son tempo à batterie. Il est le fondateur du *''Sébène''*, communément appelé *''chauffé''*. Il a tiré sa révérence, après 30 ans de carrière passés dans Zaïko, un ensemble musical créé par DV Muanda et aux destinées duquel préside actuellement Jossart Nyoka Longo "Ya Nyosh".

Affecté par sa disparition, le Chef de l'Etat congolais (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est impliqué personnellement pour consoler et soutenir sa famille biologique. Il a instruit et mobilisé le Gouvernement à manifester une reconnaissance nationale à ce digne fils du pays qui a contribué énormément à l'émergence de la Rumba sur la scène internationale.

Les funérailles de l'artiste ont été totalement prises en charge par le Trésor public. Partant du rapatriement de la dépouille mortelle de l'illustre disparu de Liège, en Belgique, où il est décédé à Kinshasa, en passant par les obsèques. Sa dépouille mortelle a été exposée au Musée national de la RD Congo, pendant quelques minutes, pour une cérémonie de décoration au grade artistique à titre posthume. Peu après, elle a été conduite à la Cathédrale Notre-Dame de Lingwala pour une messe de requiem où après l'homélie est intervenue l'oraison funèbre et le dépôt de gerbes de fleurs par les autorités, la famille, les collègues musiciens, les amis et les proches du défunt.

Le 13 octobre dernier, une grande soirée d'hommage à l'artiste a été organisée au Musée national par la présidence de la République de son pays, sous la supervision de l'Hôtel de Ville de Kinshasa. Représentant le Chef de l'Etat Tshisekedi, son conseiller principal aux questions religieuses, artistiques et culturelles, Théo Tshilumba, s'est dit fier de cet artiste au talent indéniable qui a hissé très haut l'étendard de la RD Congo dans le monde. Compagnon de longue date du disparu, Jossart Nyoka Longo qui est aussi président de la Société congolaise des droits d'auteur et des droits voisins a également représenté tout le clan Langa-Langa. Il a remercié le Chef de l'Etat Tshisekedi qui n'a pas hésité à répondre aux cris de leur détresse.

Méridjo est l'inventeur du rythme *''Cavacha''* (Machine ya kauka). Cette cadence particulière au drum a façonné les contours de la rumba de l'orchestre Zaïko et a influencé de nombreux drummers qui ont repris son *''style''*.

Son apport dans la rumba congolaise et dans l'orchestre Zaïko, considéré comme la 3è école de la rumba congolaise, est inestimable…

Sa disparition est une grande perte pour le monde de la musique et de la culture congolaises.

Après avoir suivi ses études normalement, Méridjo opta pour la musique. Il finit par intégrer Zaïko comme drummer en 1971 en remplacement de Bimi Ombalé, drummer attitré, devenu chanteur.

Méridjo s'est employé à changer l'histoire de la musique congolaise.

Alain-Patrick MASSAMBA

INTERSYNDICALE DES ENSEIGNANTS DES UNIVERSITES NATIONALES DU BENIN

Lettre aux candidats à la 20e session du Concours d'Agrégation MPOVM 2020 du CAMES

Valeureux candidats des Universités Nationales du Bénin (UNB) à la 20e session du Concours d'Agrégation MPOVM 2020, l'Intersyndicale des enseignants des UNB vous apporte son soutien indéfectible pour les épreuves hautement sélectives que vous êtes appelés à passer du 02 au 11 novembre 2020 à Brazzaville, au Congo. Vous avez consenti beaucoup d'efforts, aussi bien intellectuels, matériels que financiers pour être à cette étape, et l'Intersyndicale formule les vœux de voir ces efforts couronnés de succès pour le bonheur de nos universités qui manquent si tant d'enseignants.

Mais alors que les candidats des autres pays de l'espace CAMES bénéficient d'un accompagnement sans commune mesure avec vos conditions de participation à ce grand rendez-vous pour la sélection des élites continentales dans les domaines de la médecine humaine, de l'odontostomatologie, de la pharmacie et de la médecine vétérinaire, notre pays, le Bénin, n'a trouvé rien d'autre à faire qu'à mettre un nouvel obstacle sur votre chemin.

Les recteurs des Universités d'Abomey-Calavi et de Parakou, en application des notes circulaires illégales et scélérates N°1541/MESRS/DC/SGM/DAF/SRHDS/DGCPER du 29 Avril 2019 et N°1408 du 10 juillet 2020, ont fui leur responsabilité. Ils n'ont donc pas voulu répondre à l'injonction du remboursement par leurs institutions, de la contribution financière à l'organisation de ladite session, comme exigé par le CAMES dans les courriers N°230.2020/CAMES/SG/DAAF/ob et N°230.2020/CAMES/SG/DAAF/ob assortis des factures N°18 -2020/AGR/CAMES/SG/DAAF/ob et N°0 -2020/AGR/CAMES/SG/DAAF/ob. En effet, ils n'ont rien trouvé d'autre que de mettre ces dettes à votre charge. Ainsi, ils laissent planer sur vos têtes le risque de ne pas accéder aux salles d'examens, tel que mentionné dans les courriers d'injonction du CAMES, au mépris des engagements régaliens de l'État béninois de s'acquitter de ses contributions d'État-membre.

L'intersyndicale des UNB réitère son opposition formelle à mettre à la charge des candidats la contribution de l'État béninois en tant qu'État-membre du CAMES et dénonce ce chantage organisé par les recteurs à moins de dix jours pour déstabiliser les candidats qui n'ont besoin de rien d'autre que de la quiétude pour affronter les épreuves pour lesquelles ils se préparent depuis des années.

L'intersyndicale des UNB vous demande de rester concentrés sur vos épreuves et surtout solidaires de sa position à ne point vous engager dans la voie de payement de dette qui ne vous revient pas.

N'oubliez point que ce n'est pas pour vous seuls que vous êtes candidats, mais pour le Bénin et pour les Universités d'Abomey-Calavi et de Parakou. Si le Bénin, qui est passé de pays pauvre à pays à économie intermédiaire est incapable de payer ses redevances vis-à-vis de l'organisation panafricaine qu'est le CAMES, il lui reste à sortir officiellement de cette organisation.

Vive les candidats à la 20e session du Concours d'Agrégation MPOVM 2020 du CAMES.
Vive la Science au service du développement.
Vive l'Intersyndicale des enseignants des UNB

Fait à Abomey-Calavi, le 27 octobre 2020.

Pour le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNES)

Chrysal A. KENOUKON

Pour le Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (SYNARES)
Gabin TCHAOU

Pour le Syndicat des Enseignements et Chercheurs de l'Université de Parakou (SECUP)

Omer ALAPINI

Pour le Syndicat National des Enseignants- Chercheurs et Chercheurs (SNECC-BENIN)

Arnaud F. HOUEDJISSIN

Pour le Syndicat National des Hospitalo-Universitaires du Bénin

Joseph AGOSSOU

PROJET DE PUBLICATION D'ANTHOLOGIE

(Sous la direction des écrivains Aubin Banzouzi et Gaëtan Ngoua)

Titre: «Martin Luther King, Nelson Mandela, George Floyd… Plaidoirie pour la cause de l'Homme noir dans l'histoire»

Modalités de participation:

- Chaque auteur est libre d'utiliser le genre littéraire de son choix (poésie, conte, récit, monologue, dialogue, réflexion, analyse, etc.);
- Le texte produit ne doit compter qu'une ou deux pages seulement, accompagné d'une biographie de deux à cinq lignes, plus la photo de l'auteur;
- L'envoi du texte se fera sur pièce jointe à l'adresse électronique suivante: *aubin.banzouzi@yahoo.fr*
- ***Dernier délai de réception des manuscrits:*** vendredi 20 novembre 2020, à 20h00.

Téléphone: 00242 743 86 18 ou 00242 06 832 12 06

EVOCATION

Joachim Yhombi-Opango, sportif aussi!

Ce vendredi 30 octobre 2020, la République rend hommage à Jacques Joachim Yhombi-Opango (décédé le 30 mars dernier en France), dont la dépouille mortelle vient d'être rapatriée. Il était ancien Président de la République (1977-1979) et ancien Premier ministre (1993-1996). Mais c'est l'occasion aussi de rappeler à la mémoire collective qu'il fut un grand dirigeant sportif.

L'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc peut s'énorgueillir des jeunes sportifs auxquels leurs enseignants «blancs» avaient ''inoculé'' le venin du sport. Un de leurs protégés, Jacques Joachim Yhombi-Opango, devait d'ailleurs figurer parmi les meilleurs sportifs de sa promotion. Et, jeune enfant de troupe venu droit de Fort-Rousset (actuellement Owando), il défendit brillamment les couleurs de son établissement et du Moyen-Congo aux Jeux scolaires et universitaires d'Afrique équatoriale française (AEF) organisés en 1956 à Yaoundé (Cameroun), en athlétisme, au basket-ball et au volley-ball.

Ces trois sports, Joachim Yhombi-Opango les découvrit au sortir de l'école primaire, ces disciplines ne figurant pas au programme scolaire de l'époque, surtout en milieu rural. Ces sports, comme d'autres, exigent discipline et adresse. Ils lui inculquèrent l'esprit d'équipe.

Jacques Joachim Yhombi-Opango reconnaissait les bienfaits du sport. *«Dans la mesure où le sport bien compris forme l'homme, tout l'homme, il pousse l'individu à saisir l'essentiel, l'intérêt général du groupe»*, disait-il. *«A travers le sport, je me sens totalement responsable»,* affirmait-il encore, ajoutant : *«Le sport ne me quittera jamais».*

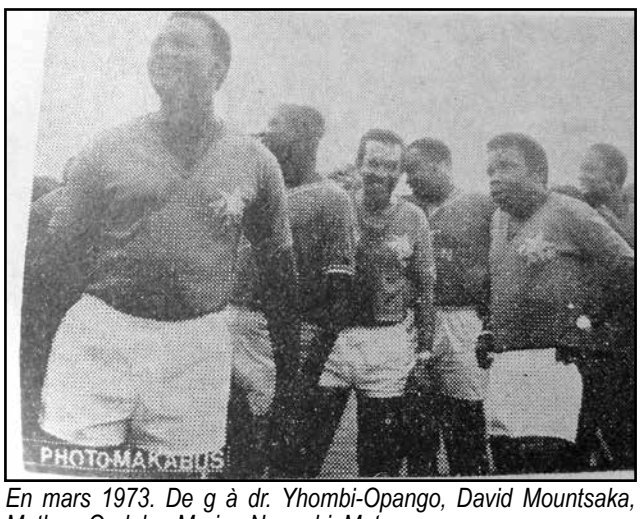

En mars 1973. De g à dr. Yhombi-Opango, David Mountsaka, Mathey, Ondoko, Marien Ngouabi, Matoumona

Jeune officier, le capitaine Jacques-Joachim Yhombi Opango étonna en devenant un jour président d'Etoile du Congo football. Dans le bureau exécutif de cette équipe figuraient, outre le lieutenant Denis Sassou-Nguesso comme trésorier, Saturnin Okabé, Kader Diawara, Gongarad Nkoua et Paul Andéli. L'une de leurs plus belles trouvailles fut Jean-Michel Mbono ''Sorcier'' en 1964, selon le témoignage du «bourreau» des Aigles du Mali lors de la finale de la 8e Coupe d'Afrique des nations de football. Ils le firent venir de Pointe-Noire, le débauchant de Dragon.

En 1970, devenu commandant, Joachim Yhombi-Opango créa la sélection de football de l'Armée populaire nationale (APN), constellation des meilleurs joueurs militaires (Jacques Yvon Ndolou, Léonard Essongo, etc.) évoluant dans les clubs civils et de certains meilleurs joueurs civils (Moukila, Minga ''Pépé'', Mbemba ''Thorex'', etc.) ayant accepté d'être enrôlés immédiatement dans l'Armée. *«Où veut-il en venir avec cette équipe ?»*, s'interrogèrent les férus du football. Jacques Joachim Yhombi-Opango l'affilia simplement à la Ligue de Brazzaville, puis à la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), passages obligés pour pouvoir participer au championnat de football d'élite.

Il se révéla un dirigeant ferme dans la prise de décisions et rigoureux dans leur application: *«Nous avons essayé à notre manière de donner un coup de fouet aux sportifs, en leur inculquant l'esprit d'abnégation, de dépassement de soi et de sacrifice»*

Au moment d'accéder à la magistrature suprême du pays, l'officier supérieur était déjà président du Comité olympique national (1968-1978). Il avait été la cheville ouvrière de la Coupe du monde militaire de football (le tournoi international du Conseil international du sport militaire) organisée en 1973 à Brazzaville, après avoir initié la candidature du Congo. En 1974, en sa qualité de président du Comité olympique, il eut la géniale idée d'imposer le renfort du CARA par les meilleurs joueurs du moment d'autres clubs, pour sa nouvelle campagne en Coupe d'Afrique des clubs champions. L'aventure fut couronnée d'un succès, les Aiglons ayant remporté l'unique titre du Congo dans la plus prestigieuse des compétitions africaines inter-clubs.

Sportif et dirigeant, l'ancien chef de l'Etat a aidé le sport congolais à sortir des mentalités rétrogrades, presque centenaires, qui l'asphyxient, à partir du petit noyau qu'est le club de football et des structures nationales de gestion du sport. Aux autres de suivre l'exemple!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

VOLLEY-BALL

Une femme à la tête de la Confédération africaine

Coup de tonnerre dimanche 25 octobre dernier lors de l'Assemblée générale élective de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB). Président depuis 19 ans, l'Egyptien Amr Elwani a été battu par la Marocaine Bouchra Hajij. Le Congolais Jean-Claude Mopita a, quant à lui, perdu la vice-présidence.

Bouchra Hajij

Amr Elwani n'exercera pas un cinquième mandat à la tête de la CAVB comme il l'envisageait. Il était en poste depuis 2001. Il a perdu la confiance des présidents des différentes fédérations africaines qui se sont tournés vers Bouchra Hajij (42 voix contre 12 pour Elwani), pour les quatre prochaines années.

La Marocaine, présidente de la fédération de son pays depuis 2014, devient la première femme présidente de la Confédération et, ipso facto, vice-présidente de la Fédération internationale de la discipline. Ancienne volleyeuse, elle est la première femme à diriger une fédération de sport collectif au Maroc et était déjà en 2016 la première Africaine à intégrer le Bureau de la FIVB. A cela s'ajoute son statut de membre de la commission de la Culture et du Patrimoine olympique du CIO.

Dans son programme de campagne, Bouchra Hajij a promis de réhausser le niveau du volley-ball sur le continent. Au sein du nouveau bureau de la CAVB, le Libyen Adnan Bakbak, le Capverdien Antonio Rodrigues, le Burkinabé Casimir Sawadogo et le Tchadien Idriss Adiker Donkony sont vice-présidents. Ce dernier avait d'ailleurs été candidat malheureux à la présidence en 2015. Il succède au Congolais Jean-Claude Mopita qu'il a battu par 36 voix contre 12.

Par ailleurs, le Nigérian Gumel Habu, l'Ivoirien Kone Sanga et le Botswanais Daniel Molaodi sont élus au Comité exécutif de la FIVB (Fédération internationale de volley-ball). Enfin, Agnès Kakoma de Zambie et Mpho Palime du Lesotho représentent la gent féminine dans le bureau.

Dimitri MACK

FOOTBALL/COUPE DE LA CONFEDERATION

Un vainqueur inédit: RS Berkane!

Les rideaux sont tombés sur la Coupe de la Confédération de la CAF. La finale de l'édition 2019-2020 disputée dimanche 25 octobre dernier, pour la première fois sur un match unique, a été remportée par Renaissance de Berkane (Maroc) aux dépens de Pyramids (Egypte).

On s'attendait à un vainqueur inédit, on l'a eu. Il y avait d'un côté, les Egyptiens du Pyramids FC, qui rêvaient d'une fin en apothéose pour la première participation de leur histoire à une compétition continentale. De l'autre, les Marocains de la Renaissance sportive de Berkane, battus par un autre club égyptien, le Zamalek (1-0, 0-1, 3-5 tirs aux buts), au même stade de la compétition la saison passée, mais qui ont eu l'avantage de jouer au pays, à Rabat, même si ç'a été à huis clos.

Finalement, c'est Renaissance Sportive de Berkane qui a réussi son test ultime cette année en s'offrant un premier trophée en Coupe de la Confédération de la CAF. Le club marocain est tout simplement récompensé par le joli travail qui se fait depuis plusieurs annéée. Il s'est procuré rapidement trois alertes sur le but égyptien dont celle du Burkinabè Issoufou Dayo qui a ouvert le score suite à un cafouillage sur coup franc (0-1, 15e).

La Renaissance sportive de Berkane,brandissant le trophée

Pyramids qui a connu un parcours héroïque pour sa première participation à une compétition CAF avec seulement deux défaites lors des 15 derniers matches disputés avant la finale, n'a pas pu conclure le rêve de sacre face à une équipe marocaine qui s'est accrochée jusqu'au bout à sa victoire. Berkane! Berkane! Berkane!, ont scandé les supporters de RS Berkane, comme victimes d'hystérie collective.

En dépit du contexte - interruption de la compétition pendant plusieurs mois à cause de l'épidémie de Covid-19 - la Renaissance Sportive de Berkane grimpe sur le toit de l'Afrique. Pour autant, les supporters se souviendront éternellement du premier sacre de leur équipe désormais reine d'Afrique.

RS Berkane est dirigé par un riche homme d'affaires. Il est essentiellement un club professionnel didposant d'un budget annuel énormissime. Qui lui permet à loisir de payer grassement ses joueurs.

Les humoristes ont cependant trouver à dire à ces deux dernières années. Ils ont qualifié cet ensemble sportif de protégé de la CAF, son président d'alors étant un membre influent de l'instance continentale. Cela, évidemment, ne pouvait passer inaperçu!...

Jean ZENGABIO

NileDutch FORWARDING & LOGISTICS Congo

NILEDUTCH CONGO FORWARDING AND LOGISTICS
Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de francs CFA
Siège social: Intersection des rues Côte Matève et Tchionga, Immeuble Cube Center,
B.P.: 5131, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/18 B 16

1.Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, à Pointe-Noire, du 17 juin 2020, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 16 octobre 2020, sous le n°5985, folio 197/46, les administrateurs de la société ont notamment décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général (feu) Monsieur Rachad Bernadin Moulopo, pour la durée de son mandat d'administrateur, sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur par la prochaine assemblée générale ordinaire ;

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire, du 29 juin 2020, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 16 octobre 2020, sous le n°5987, folio 197/48, les actionnaires de la société ont notamment décidé:

*De renouveler les mandats de l'ensemble des administrateurs ci-après pour une durée de six (6) ans, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

-Monsieur Rachad Bernadin Moulopo (feu) ;

-Monsieur Daniël Jan van Aalst

-La société Nile Dutch Holding BV, ayant pour représentant permanent Monsieur Daniël Jan van Aalst ;

*De renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement la société PricewaterhouseCoopers Congo et Monsieur Sylvester Njumbe, pour une durée de six (6) exercices sociaux, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Conseil d'administration.

INFORMATION SUR LE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SOCIETE LUYUAN DES MINES DU CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 100 000 000 F. CFA
B.P.: 1139, Pointe-Noire
RCCM CG/PNR/09 B 1050

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 17 Septembre 2020 à Pointe-Noire, en République du Congo, l'associé unique a décidé du transfert de siège social de cette société.
Désormais, le siège social de cette société est sis 111, Avenue Gustave ONDZIEL, à côté du rond-point KASSAÏ, centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

Le gérant.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO»
En sigle «TLC CONGO SA»
Société Anonyme avec Administrateur Général
Capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Immeuble Elisabeth, 1er étage, quartier Ndjinji
3 Place Rond-Point du Port, Boîte postale: 1785
Pointe-Noire - République du Congo
RCCM: CG/PNR/08 B 228

APPROBATION DES COMPTES - RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTE - REPORT DE RECAPITALISATION

Suivant Procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO», en sigle «TLC CONGO SA» tenues le 26 juin 2020 à Pointe-Noire, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 13 octobre 2020, enregistré à Pointe-Noire, folio 200/4 no 661, les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

-Approbation des rapports de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
-Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
-Quitus à l'administrateur Général et au Commissaire aux comptes ;
-Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes ;
-Report de recapitalisation ;
-Poursuite de l'activité ;
-Pouvoirs pour les formalités.

Le dépôt légal desdits Procès-verbaux a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 octobre 2020, sous le numéro 20 DA 680, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 22 octobre 2020.

Pour insertion et avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél: (242) 06 660 81 10;
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«IMEX ENVIRONNEMENT»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital: 50.000.000 FRANCS CFA
Siège social: zone industrielle Portuaire, à côté de la société DIETSMANN, B.P.: 885
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quatorze septembre deux mil vingt, enregistré le vingt-deux octobre de la même année, Folio 185/6 no 179, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la société IMEX ENVIRONNEMENT SA.
Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

A titre Ordinaire:
-Approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ;
-Décidé de poursuivre les activités de la société ;
-Décidé la non distribution des dividendes.

A titre Extraordinaire:
-Décidé de l'extension de l'objet social, en y incluant les activités ci-après:
*Informatique et télécommunication;
*Traitement des déchets;
*Transport et logistique ;
*Bâtiment et travaux publics ;
*Facility management.

- Mis à jour les statuts.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 23 Octobre 2020 sous le n°20 DA 704.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«PREZIOSO CONGO»
Société Anonyme avec Administrateur Général
CAPITAL: 105.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Yard Océan Express, zone industrielle
B.P.: 1921
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du premier octobre deux mil vingt, enregistré le dix-neuf octobre de la même année, Folio 182/1 no 154, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Mixte de la société PREZIOSO CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Yard Océan Express, zone industrielle.
Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée Générale a, au titre des résolutions:
-Approuvé la lecture du rapport de gestion et la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes ;
-Décidé d'écarter la dissolution anticipée de la société et donc de reconstituer les capitaux propres afin qu'ils soient à la hauteur de la moitié du capital social, conformément à l'article 372 de l'Acte Uniforme sur les sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
-Nommé Monsieur Philippe COMEAU, en qualité d'Administrateur Général Adjoint de la société PREZIOSO CONGO, en remplacement de Monsieur Marc GREGOIRE.
Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 21 Octobre 2020 sous le n°20 DA 689.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION DU RC BOUENZA

Elu président fédéral, Rostand Niari Passi appelle ses compagnons au travail et à la cohésion

La Fédération du RC (Rassemblement Citoyen) Bouenza a tenu son assemblée générale élective, lundi 26 octobre 2020, dans la salle du Conseil départemental, à Madingou, commune et chef-lieu du Département de la Bouenza, sous le patronage de Marie-Joseph Bitouloulou, conduisant la délégation nationale venue de Brazzaville et qui comprenait trois délégués, Innocent Loemba-Nzila, Olivier Mbongolo, Henri Bamana. Ausssitôt après son arrivée à Madingou, la délégation RC de Brazzaville a présenté ses civilités au Préfet, le Colonel Jules Monkala-Tchoumou.

L'élection du bureau fédéral RC Bouneza

Les assises de la Fédération RC Bouenza se sont déroulées dans le strict respect des mesures barrières de prévention contre la propagation du coronavirus et ont permis aux compagnons, les membres du RC dans le Département de la Bouenza, de renouveler le bureau fédéral, désormais dirigé par Rostand Niari Passi, comme Président chargé de l'orientation et du contrôle. Après Pointe-Noire, le RC, le parti créé et dirigé par le Ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, membre de la Majorité présidentielle, poursuit ainsi sa campagne de restructuration des organes intermédiaires à travers le pays.

Ouvrant les assises de l'assemblée générale élective de la Fédération RC Bouenza, le délégué national, Marie-Joseph Bitouloulou a rappelé le travail de préparation réalisé par la délégation nationale: *«Après avoir parcouru le Département de Pointe-Noire, nous voici dans le Département de la Bouenza, département dans lequel la délégation qui m'accompagne et moi-même avons travaillé sans relâche, pendant douze jours, avec la base, pour la restructuration des organes intermédiaires. Chers compagnons, c'est grâce à votre opiniâtreté et engagement que nous avons réussi à parcourir les districts du Département de la Bouenza. Qu'il me soit permis de vous dire grand merci! Aujourd'hui, un seul point est inscrit à l'ordre du jour, à savoir: la restructuration et l'installation du Bureau fédéral de la Bouenza. Sur ce je déclare ouverts nos travaux».*

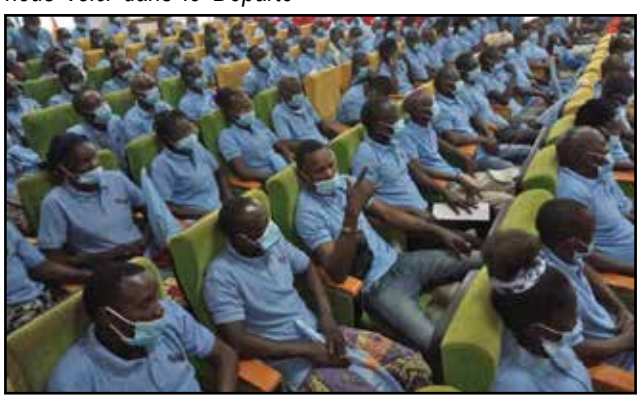
Les compagnons du RC Bouenza pendant l'assembllée générale élective

Elu à la tête du Bureau fédéral, Rostand Niari Passi a appelé ses compagnons au travail et à la cohésion:

«Messieurs les membres de la Délégation nationale;
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau fédéral;
Mesdames et Messieurs les Présidents des Bureaux des Districts ;

C'est avec effusion de cœur que je vous fais part de ma profonde gratitude de m'avoir choisi comme garde-clé du Rassemblement Citoyen dans le Département de la Bouenza. Mes remerciements vont également au Président du Bureau Exécutif National (BEN), Monsieur Claude Alphonse N'Silou, pour avoir éclairé la feuille de route de ce jour.

Chers compagnons,
Un seul mot me vient à l'esprit, c'est le travail. Le Bureau Fédéral que j'ai la charge de conduire travaillera avec la base. Ce n'est qu'en travaillant dans la cohésion et dans la démocratie que notre parti s'imposera davantage dans le Département de la Bouenza. Je sais que nous avons tous les moyens pour réussir. Le chemin que nous allons tracer ensemble doit toujours être en rapport avec les idéaux de notre parti.

Chers compagnons,
Soyons davantage rassemblés au sein du Rassemblement Citoyen. Je vous remercie».

Clôturant les travaux de l'assemblée générale élective, Marie-Joseph Bitouloulou s'est félicité du travail réalisé: *«Nous avons travaillé sans répit, dans un climat empreint de démocratie et de responsabilité avec les compagnons de la Bouenza. L'objectif étant atteint, nous avons enfin un bureau fédéral restructuré et installé. Sur ce je déclare clos nos travaux».*

Bureau Fédéral du RC Bouenza

1- Président chargé de l'orientation et du contrôle: Roston NIARI PASSI;
2- Secrétaire général chargé de la Coordination et des Activités du parti: Alphonse MASSENGO;
3- Secrétaire chargé de l'Organisation: Jean BIMBENI MBOUNGOU;
4- Secrétaire chargé de l'Administration et des Finances: Mme Georgette MILANDOU;
5- Secrétaire chargé de la Communication: Albert MBOUSSI;
6- Secrétaire chargé de la Jeunesse, des Questions féminines, de la Culture, des Arts et des Sports: François MFOUTOU;
7- Secrétaire chargé de la Formation Citoyenne et de l'Education: Mme Edwige MOUKIETOU;
8- Secrétaire chargé des Relations avec les Organisations Non-Gouvernementales: Bernard NGOMA;
9- Secrétaire chargé de l'Equipement et de l'Environnement: Paul MOUNGONDO.

Communiqué final sanctionnant les travaux de la troisième session extraordinaire du Bureau politique du Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social (RDPS) tenue à Pointe-Noire le 24 octobre 2020

Convoquée par acte n° 2020-17/RDPS/BP/PDT du 19 octobre 2020, la troisième session extraordinaire du Bureau Politique s'est tenue ce samedi 24 octobre 2020 au siège interdépartemental Jean-Pierre THYSTERE TCHICAYA, à Pointe-Noire, sous la haute autorité du Camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA, Président du RDPS.

Ordre du jour :
1. Vérification des présences ;
2. Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
3. Examen et adoption du règlement intérieur du déroulement des travaux ;
4. Mise en place des instances des travaux:
* Présidium ;
* Secrétariat ;
* Police.
5. Réflexion sur les modalités de la tenue d'une session du Comité Directeur format COVID-19 ;
6. Réflexion sur les modalités de la tenue du troisième congrès ordinaire format COVID-19 ;
7. Réflexion sur les modalités de la célébration du trentième anniversaire de la création du Parti format COVID-19 ;
8. Débats sur l'élection présidentielle de 2021 ;
9. Examen et adoption du Communiqué final.

Après l'énoncé de l'ordre du jour, le Bureau Politique a procédé à son examen :

1- De la vérification des présences :
* Attendus : 51

Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA

* Présents : 40
* Excusés : 9
* Absents : 2

2- De l'examen et de l'adoption du projet d'ordre du jour: il a été adopté sans amendements.
3- De l'examen et de l'adoption du règlement intérieur.
Celui-ci a été également adopté sans amendements.

4- De la mise en place des instances des travaux :
a)- du Présidium : le Président du Parti et les autres membres de la Coordination ;
b)- du Secrétariat :
Secrétariat :
* Secrétaire : MAKAYA-NIOKA Pierre
* Rapporteur : TCHINKOKOLO Jean-Marie
* Membre : KONKO Michel

c)- de la Police :
* EVOUKA Yves Aymard
* BONGO BOUITI Daniel

5-Des modalités de la tenue d'une session du Comité Directeur format COVID-19 :
Tout en respectant les mesures barrières édictées par le Gouvernement de la République, des dispositions pratiques ont été retenues pour la convocation du Comité directeur le 7 novembre prochain.
6- Des modalités de la tenue du Troisième congrès ordinaire format COVID-19 :
Des critères de participation à ces assises ont été définis, ainsi que le respect strict des mesures barrières dues à la pandémie du COVID-19 ; ainsi le bureau politique a proposé la tenue du troisième congrès ordinaire courant première quinzaine du mois de décembre.
7- Des modalités de la célébration du trentième anniversaire de la création du RDPS format COVID-19 :
Les festivités marquant le trentième anniversaire, débutées le 19 octobre à Brazzaville, se poursuivront dans les autres fédérations ; celles de Pointe-Noire seront couplées au dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe du Président fondateur du RDPS, le 1er novembre2020 au cimetière familial de MBOUKOU, à Pointe-Noire.
8- De l'élection présidentielle de 2021:
Le Bureau Politique du RDPS soutient le candidat de la Majorité Présidentielle, invite le Président Denis SASSOU N'GUESSO à faire acte de candidature.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président a clos les travaux par la scansion de la devise du Parti.

Adopté à Pointe-Noire, le 24 octobre 2020

Le Bureau Politique